Le Musée de l'armée (section des armes et armures), collections renfermées dans les salles d'armures et dans la galerie [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque de l'INHA / coll. J. Doucet

{BnF Gallica

Hardy, Édouard-Alexandre (Lieutenant-colonel). Le Musée de l'armée (section des armes et armures), collections renfermées dans les salles d'armures et dans la galerie des costumes de guerre, par le lieutenant-colonel É. Hardy,.... 1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

8° F
1746

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque de l'INHA

171-14

93 F 10

LE MUSÉE DE L'ARMÉE

(Section des Armes et Armures)

COLLECTIONS

RENFERMÉES DANS LES SALLES D'ARMURES
ET DANS LA GALERIE DES COSTUMES DE GUERRE

PAR

Le Lieutenant-Colonel E. HARDY

SOUS-DIRECTEUR DU MUSÉE DE L'ARMÉE

Avec 42 figures dans le texte et une planche hors texte

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
Rue des Beaux-Arts, 5-7

NANCY
Rue des Glacis, 18

1911

Prix : 3 francs

LE MUSÉE DE L'ARMÉE

(Armes et Armures)

8° F 17746

MUSEE DE L'ARMÉE

LE MUSÉE DE L'ARMÉE

(Section des Armes et Armures)

COLLECTIONS

RENFERMÉES DANS LES SALLES D'ARMURES
ET DANS LA GALERIE DES COSTUMES DE GUERRE

PAR

Le Lieutenant-Colonel E. HARDY

SOUS-DIRECTEUR DU MUSÉE DE L'ARMÉE

Avec 42 figures dans le texte et une planche hors texte

• BIBLIOTHEQUE •
D'ART & D'ARCHÉOLOGIE
19, RUE SPONTINI, 19
PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
Rue des Beaux-Arts, 5-7

NANCY
Rue des Glacis, 18

1911

BIBLIOTHÈQUE D'ART

Fig. 1. — Armure des compagnies d'ordonnance (Milieu du xve siècle).

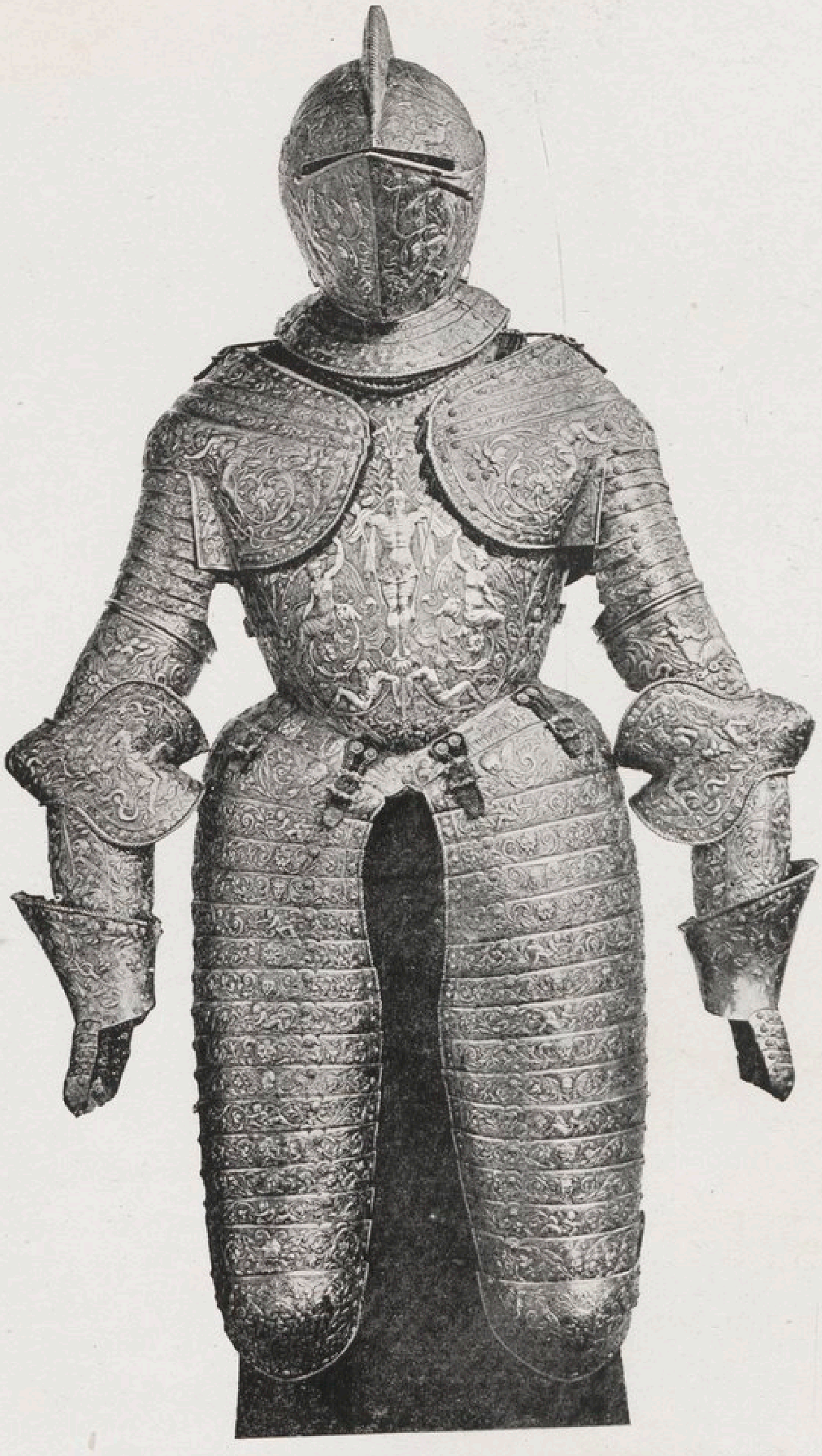

Fig. 2. — Armure italienne, vers 1550, d'après, dit-on, des cartons de Jules Romain.

LE

MUSÉE DE L'ARMÉE[1]

SECTION DES ARMES ET ARMURES

COLLECTIONS RENFERMÉES DANS LES SALLES D'ARMURES ET DANS LA GALERIE DES COSTUMES DE GUERRE

L'ancien Musée d'artillerie dépendant, depuis sa fondation, du service de l'artillerie, a été réuni, par décret du 25 juillet 1905, au Musée historique créé en 1896, pour constituer le Musée de l'armée, dont il forme aujourd'hui la première section et qui a été placé sous la direction du général de division Niox.

La conférence que nous reproduisons ci-après a été faite le 10 décembre 1909, aux membres de la Société des amis du Musée de l'armée, par le lieutenant-colonel Hardy, ancien conservateur du Musée d'artillerie, actuellement sous-directeur du Musée de l'armée. Cet officier a retracé, à propos d'une visite dans les salles d'armures et dans la galerie des costumes de guerre, l'histoire des transformations de l'armement aux différentes époques, du neuvième au dix-septième siècle, en insistant plus particulièrement sur les armes et armures du Moyen Age et de la Renaissance.

---

(1) On peut consulter, sur le même sujet, dans la *Revue d'Artillerie*, les articles du colonel BERNADAC, ancien conservateur du Musée d'artillerie; t. **46**, p. 541; t. **50**, p. 363. Publiés en 2 brochures, 1895-1897 (Berger-Levrault, éditeur) : 1 fr 50.

BIBLIOTHÈQUE D'ART

***

Les collections dont se composent les deux salles d'armures, ainsi que la galerie des costumes de guerre, constituent la partie la plus intéressante du Musée d'artillerie et ont contribué, pour la plus large part, à en faire un des principaux musées d'armes de l'Europe, comparable aux célèbres musées de Vienne, de Turin et de Madrid.

Une visite sommaire ne peut donner qu'une idée d'ensemble de ces admirables collections.

Elle produira, néanmoins, chez tous, une impression grandiose, tant à cause des œuvres d'art d'une valeur inestimable qu'elles renferment, qu'en raison des souvenirs historiques qu'elles évoquent.

Une étude plus approfondie permettra ensuite d'étudier sur place les parties qui peuvent avoir pour chacun un intérêt plus particulier.

Le Musée d'artillerie offre, en effet, une mine inépuisable de recherches pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'armement, soit au point de vue militaire, soit au point de vue historique ou artistique.

Avant de passer en revue les différentes collections que renferment les salles d'armures, il paraît intéressant d'en indiquer la provenance, et, par suite, de faire, en quelques mots, l'historique du Musée d'artillerie dont l'origine remonte à une époque antérieure à la Révolution.

Déjà, en 1685, le maréchal d'Humières, grand maître de l'artillerie sous Louis XIV, avait rassemblé à l'arsenal de la Bastille les modèles du matériel d'artillerie alors en usage pour servir à l'instruction des jeunes officiers de cette arme.

En 1755, le lieutenant-général de Vallières, Premier Inspecteur de l'artillerie, y fit transporter quelques armes

Fig. 3. — Costume militaire (règne de Charlemagne).

Fig. 4. — Cotte de cuir (règne de Hugues Capet).

Fig. 5. — Cotte d'après la tapisserie de Bayeux (règne de Philippe Ier).

Fig. 6. — Cotte de mailles (règne de Louis le Gros).

anciennes et des armures provenant d'arsenaux de province, en même temps qu'il fit construire des modèles nouveaux.

En 1776, le lieutenant-général de Gribeauval, Premier Inspecteur de l'artillerie, créateur du matériel adopté en 1765, qui fut en usage dans toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, et resta en service jusqu'en 1825, organisa définitivement le Musée d'artillerie dont le directeur fut son secrétaire, le commissaire des guerres Rolland.

Un grand nombre de modèles, exécutés avec infiniment de soin et que le Musée possède encore pour la plupart, furent réunis aux armes et armures rassemblées à l'arsenal.

Malheureusement, l'arsenal de la Bastille fut dévasté, le 14 juillet 1789, et les collections furent détruites en grande partie.

De 1791 à 1794, le système des réquisitions mis en vigueur amena dans les arsenaux une grande quantité d'armes et armures.

Le contrôleur d'armes Régnier rassembla avec soin, sur l'ordre du ministre de la guerre Petiet, les plus précieuses de ces collections dans une salle de l'ancien couvent des Feuillants.

Un arrêté du comité de Salut public, en date du 9 thermidor an III (27 juill. 1795), institua le Comité central de l'artillerie et ordonna le transport de ces collections dans le couvent des dominicains-jacobins de Saint-Thomas-d'Aquin, destiné à recevoir le nouveau comité d'artillerie.

On y joignit les modèles que l'ancien directeur Rolland avait pu sauver de la destruction de la Bastille, et l'ensemble fut placé sous la direction du Comité pour constituer le Musée d'artillerie, dont l'organisation a été fixée par les arrêtés du Directoire exécutif, en date du 23 brumaire an V et du 6 frimaire an VI, concernant

le dépôt central d'artillerie et, plus tard, par le décret du 8 juillet 1872, relatif à la réorganisation du Comité central de l'artillerie.

Le musée s'enrichit, en 1799, des armures qui existaient à l'arsenal de Strasbourg et, en 1804, sur l'ordre du premier Consul, de ce qui restait à Sedan de l'ancienne galerie des ducs de Bouillon.

Chantilly fournit également des armes.

En 1815, le musée fut mis à l'abri des mains de l'étranger.

Le 28 juillet 1830, il fut envahi et pillé, mais les collections les plus précieuses furent sauvées, grâce au sang-froid du conservateur, M. de Carpegna.

Les armes enlevées furent heureusement restituées, pour la plus grande partie, et les pertes furent ensuite largement compensées par des dons et legs.

En 1848, aucune perte ne fut à déplorer.

Pendant la guerre de 1870, les collections furent envoyées à Brest et à Cherbourg.

Elles ne furent réintégrées qu'à la fin de 1871, et, par suite du manque de place à Saint-Thomas-d'Aquin, elles furent transférées à l'Hôtel des Invalides, dans ce cadre grandiose, si bien approprié à leur destination.

Le Musée reçut, en 1872, du Musée des souverains, de la Bibliothèque nationale, du garde-meuble, des armes et armures de la plus grande valeur artistique et historique, qui avaient fait partie primitivement des collections du musée et en avaient été retirées en 1852 pour être exposées dans la salle des souverains, au Louvre.

Enfin, en 1880, le musée s'enrichit de la magnifique collection de Pierrefonds, comprenant celle du prince Soltikoff, qui avait appartenu à l'empereur Napoléon III et était devenue propriété de l'État.

Fig. 7. — Cotte d'armes (règne de Saint-Louis).

Fig. 8. — Broigne (règne de Philippe le Bel).

***

Ces collections, comprenant également d'importants dons ou legs, ainsi que des armes et du matériel d'artillerie provenant de différentes campagnes, se trouvent actuellement réparties de la manière suivante, dans les différentes salles, cours ou galeries du Musée :

Deux salles, qui servaient autrefois de réfectoire aux invalides et dont les murs sont décorés de fresques représentant les principaux épisodes des guerres de Louis XIV, renferment une collection d'une richesse incomparable d'armes et d'armures du quinzième au dix-septième siècle, ainsi qu'une série de drapeaux reconstitués représentant les étendards, bannières et oriflammes depuis l'époque de Charlemagne jusqu'à la Révolution;

Une salle d'armes antiques et d'armes à feu portatives françaises et étrangères, renfermant, en particulier, la série des armes réglementaires de 1717 à nos jours;

Une salle contenant des armes blanches, des armes d'hast, des arbalètes, des pistolets et revolvers, y compris les séries réglementaires de sabres et pistolets;

Une salle de collections orientales contenant des armes et objets divers des pays orientaux, des Balkans, de l'Algérie et du Maroc;

Une salle de collections modernes composée d'armes et objets divers de la Révolution à nos jours, y compris : les spécimens de drapeaux, depuis le premier Empire jusqu'à l'époque actuelle, des collections de bâtons de maréchaux, de décorations et de coiffures françaises et étrangères;

Une salle de petits modèles d'artillerie contenant les différents types de matériel, jusques et y compris celui

de 1858, ainsi que les drapeaux et étendards de l'artillerie;

Deux cours et une galerie, dans lesquelles se trouve réparti le gros matériel d'artillerie comprenant différents types de bouches à feu depuis Charles VII, des canons de marine et un certain nombre de pièces prises dans différentes campagnes.

Indépendamment de ces diverses collections, le Musée d'artillerie comprend une importante galerie de costumes de guerre, créée de toutes pièces, en 1876, par le colonel Le Clerc, conservateur du Musée, et dont les sujets se répartissent depuis l'âge préhistorique jusqu'à l'époque de la Révolution, y compris un certain nombre de guerriers grecs et romains et, enfin, une galerie ethnographique, ouverte en 1877, également organisée par le colonel Le Clerc, dans laquelle sont exposés différents types de guerriers de l'Océanie, de l'Amérique et des côtes de l'Asie et de l'Afrique.

La galerie des costumes de guerre forme le complément des salles d'armes et d'armures du musée et en est, pour ainsi dire, la synthèse. On y a groupé des éléments épars dans les collections pour constituer un enseignement historique, aussi complet que possible, de l'équipement de guerre aux différentes époques.

Les costumes ont été reconstitués d'après les documents les plus certains provenant de diverses sources : manuscrits, miniatures, sceaux, tapisseries (en particulier celle de Bayeux), vitraux et pierres tombales. Quelques armures sont authentiques, mais la plupart d'entre elles, ainsi que certaines armes et boucliers, sont des copies qui ont été exécutées au Musée.

* * *

Fig. 9. — Armure de l'époque de Philippe VI de Valois.

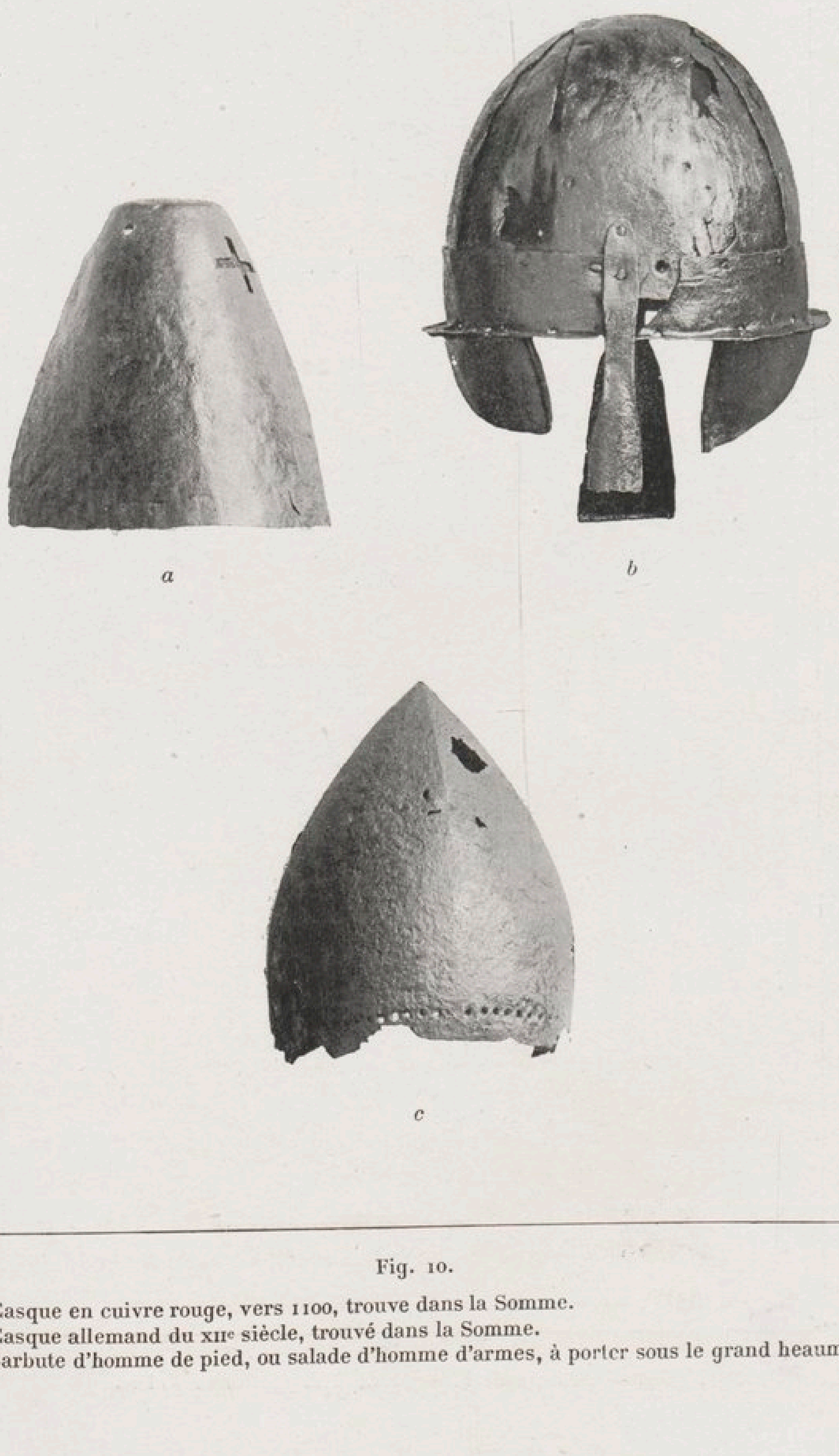

a *b*

c

Fig. 10.

a. Casque en cuivre rouge, vers 1100, trouve dans la Somme.
b. Casque allemand du XIIe siècle, trouvé dans la Somme.
c. Barbute d'homme de pied, ou salade d'homme d'armes, à porter sous le grand heaume.

Après en avoir indiqué la provenance, nous allons examiner, aussi rapidement que possible, les différents genres d'armures représentés au musée depuis l'époque mérovingienne jusqu'au dix-septième siècle, en signalant en même temps, comme leur étant intimement liées, les transformations successives opérées dans l'armement.

Jusqu'au commencement du douzième siècle, et pendant une période d'environ six cents ans, l'art de travailler le fer n'avait fait aucun progrès; on ne savait que rapprocher les uns des autres les éléments métalliques les plus simples empruntés aux armures des Romains et des Gaulois, qui employaient le fer et le bronze pour leur défense, en même temps que le cuir.

Cotte de cuir. — Sous le règne de Charlemagne, on faisait usage du *buffletin,* cotte de cuir épais, souvent recouverte de plaques métalliques rivées, analogues à celles employées par les Romains.

Au dixième siècle, on employait également une peau souple, armée d'un treillis de bandes de cuir et de clous rivés (fig. 3 et 4).

Anneaux juxtaposés. — Au onzième siècle, sous le règne de Philippe 1er, à l'époque de la première croisade, et de la conquête de l'Angleterre par les Normands, l'armure est faite de toile ou de cuir, d'après la tapisserie de Bayeux, et est recouverte d'*anneaux en fer juxtaposés et cousus* (fig. 5).

Cotte de mailles. — *Gambison.* — A partir du douzième siècle, on fait usage de la *cotte de mailles,* sous laquelle est placée une tunique rembourrée, appelée *gambison.* Cette cotte, formée de mailles entrelacées et rivées, constitue le *haubert,* pour le chevalier, et le *jaque de mailles,* plus court, pour l'homme de pied (époque de Louis le Gros et de Philippe-Auguste) (fig. 6).

Ce genre d'armures avait été employé par les Romains et était encore en usage chez les Orientaux.

Cotte d'armes. — Au treizième siècle (règne de saint Louis), le corps est complètement couvert; la tête est protégée par un capuchon placé sous la coiffure. L'armure est recouverte d'une tunique de soie, aux armoiries du chevalier, formant *cotte d'armes* (fig. 7), et portant également, comme insigne, pendant les croisades, la croix rouge (fig. 8) qui fut adoptée par les Anglais et remplacée, en France, à partir de la guerre de Cent ans, par la croix blanche (fig. 9), emblème de la royauté, conservée sur les drapeaux jusqu'en 1792.

Broigne. — On fait également usage, au treizième siècle, de la *broigne,* qui tient lieu de gambison et de cotte de mailles (fig. 8).

Elle est faite de rangées d'anneaux maintenus par une lanière passée en leur centre et cousus sur une forte toile, les anneaux se recouvrant les uns les autres et étant disposés en sens inverse d'une rangée à l'autre.

Pièces en fer. — A la fin du treizième siècle, on renforce la défense par des pièces en fer forgé : *ailettes,* pour protéger le haut des épaules; *demi-brassards,* du côté extérieur, avec *cubitières; devant de grèves,* avec *genouillères,* toutes pièces fixées sur le haubert ou la broigne à l'aide de courroies (règne de Philippe le Bel [fig. 8] et règne de Philippe de Valois [fig. 9]).

Le musée ne possède que des fragments d'armures de cette période de transition qui s'étend jusqu'au quatorzième siècle. Mais les différents types en ont été reconstitués dans la galerie des costumes de guerre.

Nous ne dirons que quelques mots des coiffures, armes et boucliers en usage pendant cette période.

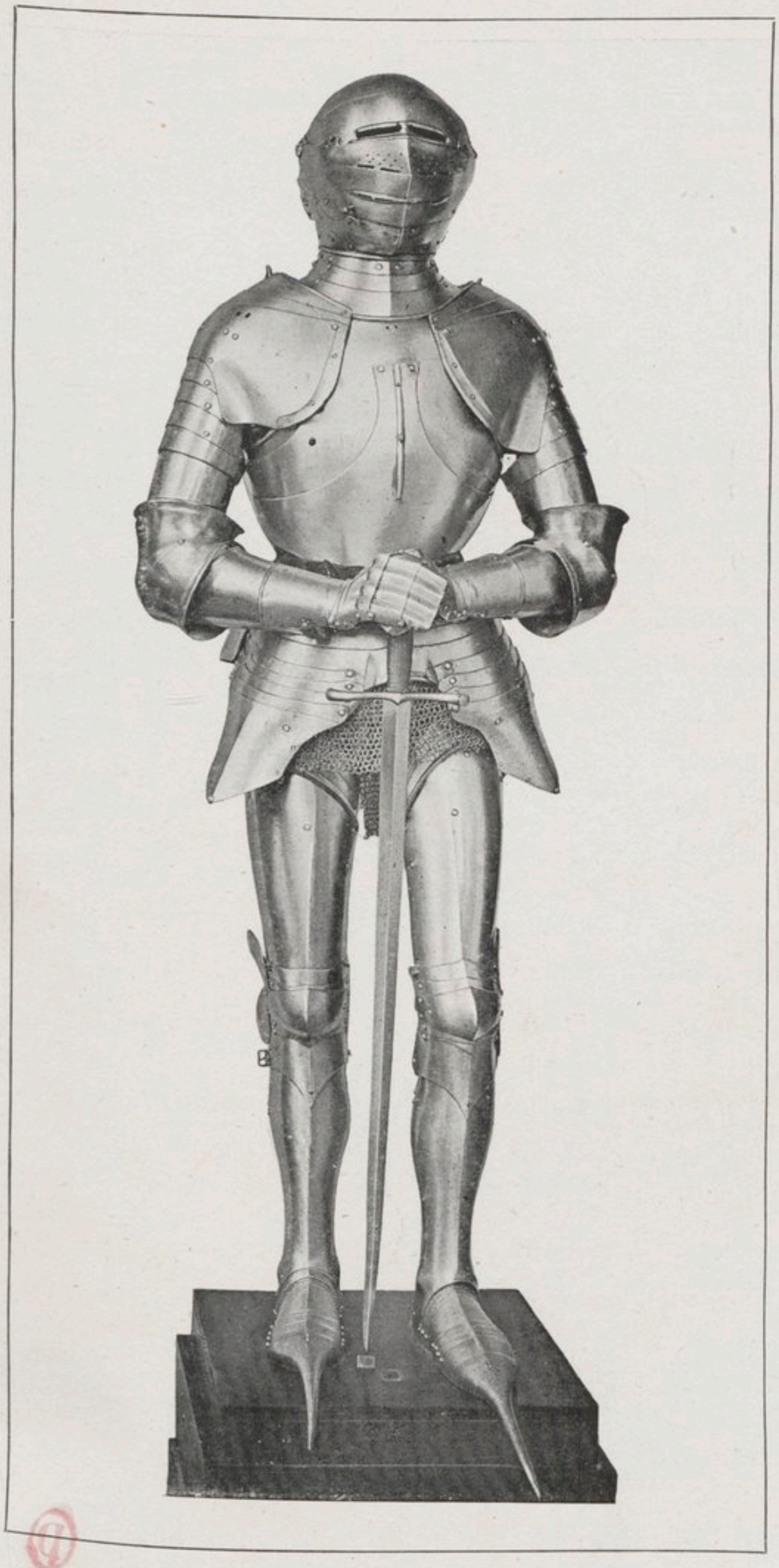

Fig. 11. — Armure probablement française, vers 1460. Armet de l'origine.

BIBLIOTHÈQUE D'ART

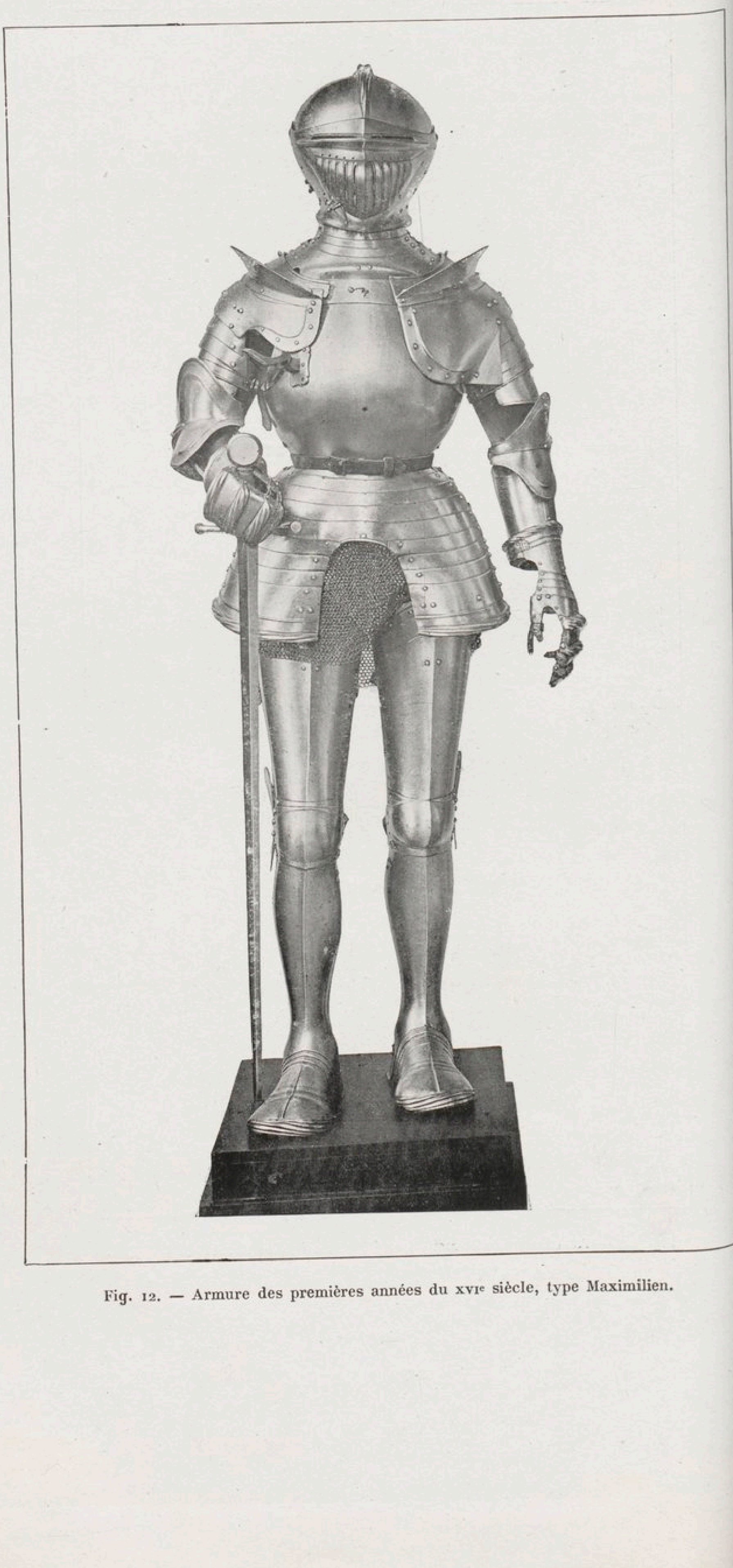

Fig. 12. — Armure des premières années du XVIe siècle, type Maximilien.

Coiffures. — La coiffure des neuvième et dixième siècles est le *casque* bombé, pointu, ou de forme ovoïde ou conique, muni d'un nasal et d'un couvre-nuque (fig. 4, 5 et 6).

A partir du douzième siècle, on emploie le *heaume* (fig. 7 et 8) et le *chapel.*

Le musée possède des casques anciens (fig. 10) et des heaumes des douzième, treizième et quatorzième siècles, dont quelques-uns, très légers, de grandes dimensions et de formes bizarres, étaient destinés à orner les tombes des chevaliers.

Armes. — Les armes mérovingiennes sont représentées par des *francisques,* des *angons* et des *framées.*

Les épées des dixième, onzième et douzième siècles sont caractérisées par leur *poignée* en *croix* et à longs quillons, et par leur lame à deux tranchants et à bout arrondi (fig. 3, 4 et 5).

L'introduction des pièces de fer dans l'équipement de guerre amène un changement complet dans la fabrication des épées.

L'homme d'armes n'étant plus vulnérable par les coups de taille, on adopte l'*estoc,* pour percer la maille au défaut des plates.

Arcs et arbalètes. — On employait comme armes de jet l'*arc* et l'*arbalète.*

De bonne heure, des sociétés et confréries s'étaient formées dans les villes pour le tir de l'*arc* et de l'*arbalète,* et il était déjà question d'arbalétriers dès la première croisade. Ceux-ci reçurent une première organisation sous Philippe-Auguste et contribuèrent à la victoire de Bouvines.

Boucliers. — Le musée ne possède pas de *boucliers* antérieurs au quinzième siècle.

Les anciens boucliers, généralement en bois, ornés des armoiries des chevaliers, sont représentés en assez grand nombre dans la galerie des costumes de guerre.

Nous entrons maintenant dans la seconde période de l'histoire de l'armure.

Armure de plate. — Au quatorzième siècle, l'armure se transforme complètement. A partir de cette époque, de nouvelles pièces s'ajoutent pour former l'*armure* de *plate,* qui, à la fin du quatorzième siècle, ne laisse voir la maille qu'au col et à l'articulation des bras et des jambes.

Du milieu du quatorzième siècle au commencement du dix-septième siècle, l'armure de plate remplace les autres procédés devenus insuffisants contre les armes d'hast et les épées plus résistantes.

Armure complète. — L'armure complète comprenait :

La *cuirasse* (plastron et dossière), le *colletin,* la *braconnière,* les *tassettes,* le *garde-reins,* les *spalières, brassards, garde-bras, cubitières* et *canons,* les *gantelets* ou *mitons,* les *cuissards, genouillères* et *grèves,* les *solerets* ou *pédieux* terminés en pointe (à la poulaine) ou à bouts arrondis, et enfin les *rondelles* d'aisselle (*oreillons*), de cubitière ou de genouillère (fig. 11 et 12).

Ces différents éléments ont varié de forme suivant les époques. Sous Henri II, le plastron présentait une arête relevée en pointe à la partie inférieure (forme polichinelle).

Les armures maximiliennes, dont le musée possède un grand nombre de spécimens, étaient cannelées dans le but d'obtenir la même résistance avec un poids moindre.

Afin de donner plus de souplesse à l'armure, la plupart des pièces étaient constituées à l'aide de lames articulées se recouvrant en partie.

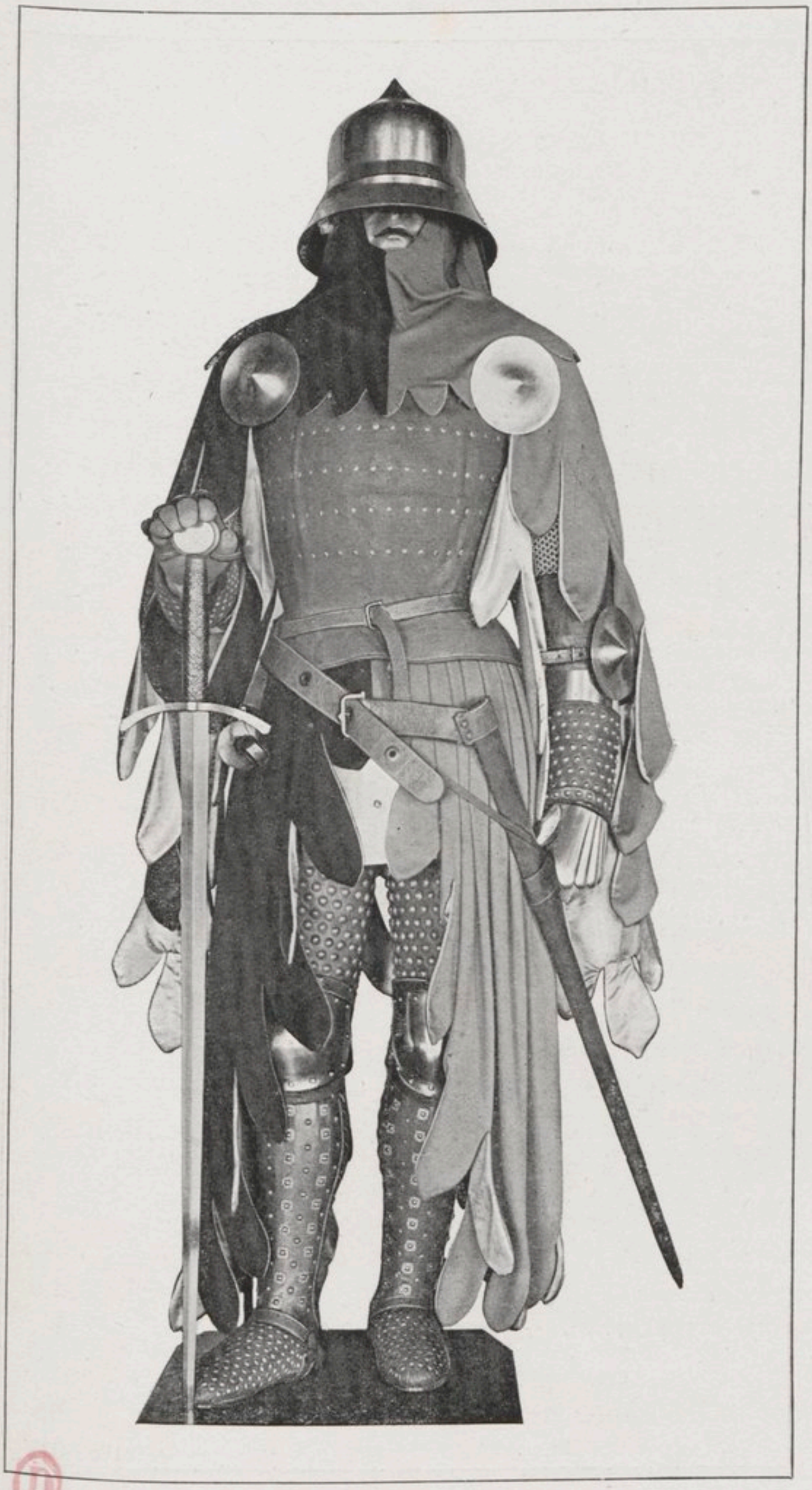

Fig. 13. — Chef de milice urbaine de Paris (règne de Jean le Bon).

Fig. 14. — Hallebardier (règne de Charles VII).

Fig. 15. — Arbalétrier (règne de Charles VII).

Fig. 16. — Archer à cheval (règne de Charles VII).

Fig. 17. — Armure en fer et cuir (règne de Jean le Bon).

Fig. 18. — Couleuvrinier (règne de Louis XI).

Fig. 19. — Armure de joute allemande de la fin du xv^e^ siècle.

Certaines armures, employées pour combattre en champ clos, sont complètement fermées.

Brigandine.— Aux quatorzième et quinzième siècles, une armure plus légère et plus souple, appelée *brigandine,* était plus spécialement destinée aux hommes de pied.

Elle était composée d'une tunique, d'une braconnière et de cuissards et était renforcée, comme dans les armures primitives, par des plaquettes de fer. Celles-ci, se recouvrant en forme de tuiles, étaient rivées, le plus souvent à l'intérieur, sur une enveloppe de soie, de velours ou de cuir.

Ce genre d'armures est représenté dans la galerie des costumes de guerre sur différents sujets :

Un chef de milice urbaine de Paris, sous Jean le Bon (fig. 13), un hallebardier (fig. 14), un arbalétrier à pied (fig. 15), un archer à cheval sous Charles VII (fig. 16).

D'autres types d'armures sont encore représentés *dans la galerie des costumes.*

Sous Jean le Bon, une armure comprend, outre les pièces métalliques, une cotte de cuir recouvrant le plastron et une jupe en cuir à gros plis (fig. 17).

Un couleuvrinier à pied, sous Louis XI, est revêtu d'un épais gambison en cuir placé par-dessus la cotte de mailles (fig. 18).

Pièces de renfort. —Pour les tournois et les joutes, on ajoutait des pièces de renfort (fig. 19) telles que :

La *pansière,* la *haute-pièce,* la *bavière,* les *passe-gardes* (celle de gauche généralement plus développée), le *faucre* et le *contre-faucre* (pour assujettir la lance), le *manteau d'armes,* ou *placard,* pour protéger l'épaule gauche, toutes pièces rivées ou boulonnées sur la cuirasse, et enfin la *targe* (ou manteau d'armes), généralement revêtue de plaquettes en os et reliée à l'armure par des courroies.

a. — Grand heaume de joute allemand
de la deuxième moitié du XVe siècle.

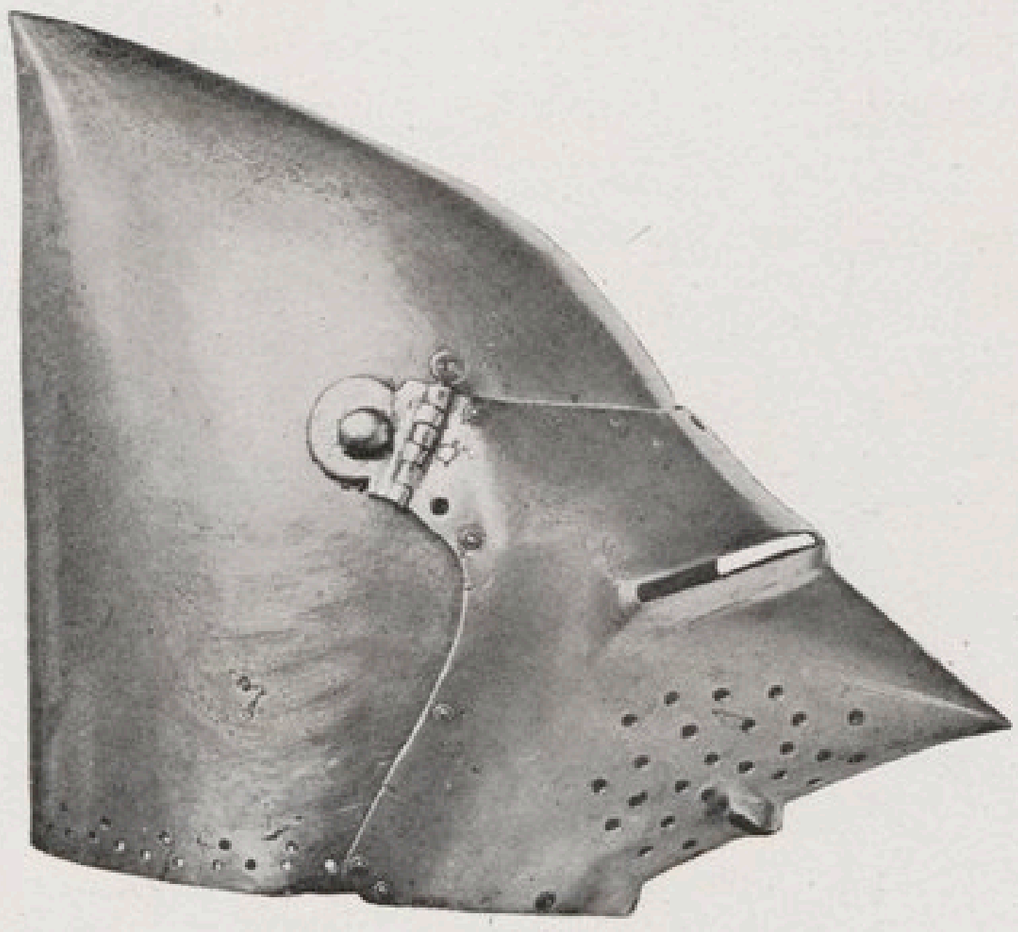

b. — Bacinet de la fin du XIVe siècle.

Fig. 20.

a. — Casque à grille de tournoi (fin du XVe siècle).

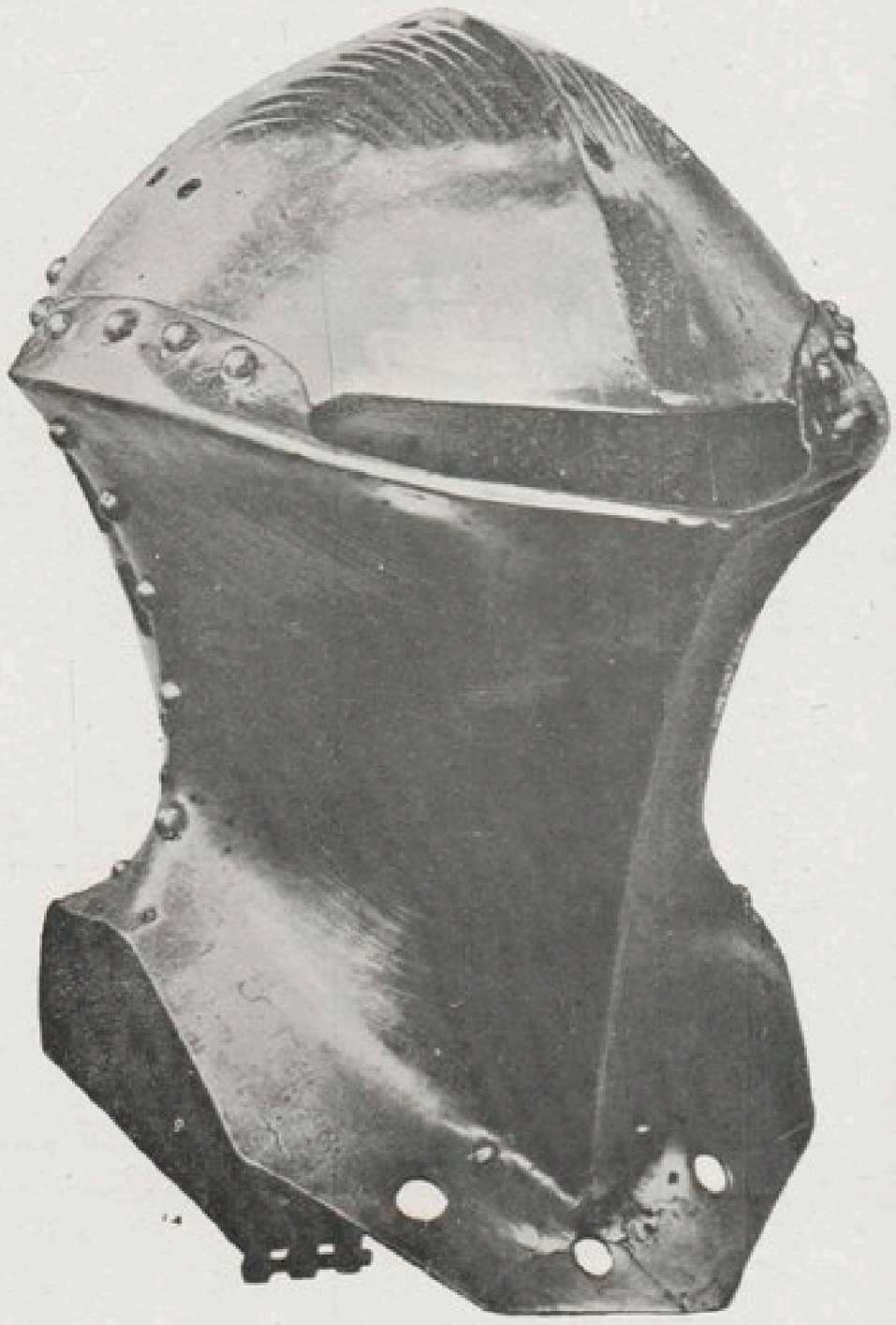

b. — Grand heaume de joute allemand à tête de crapaud (fin du XVe siècle).

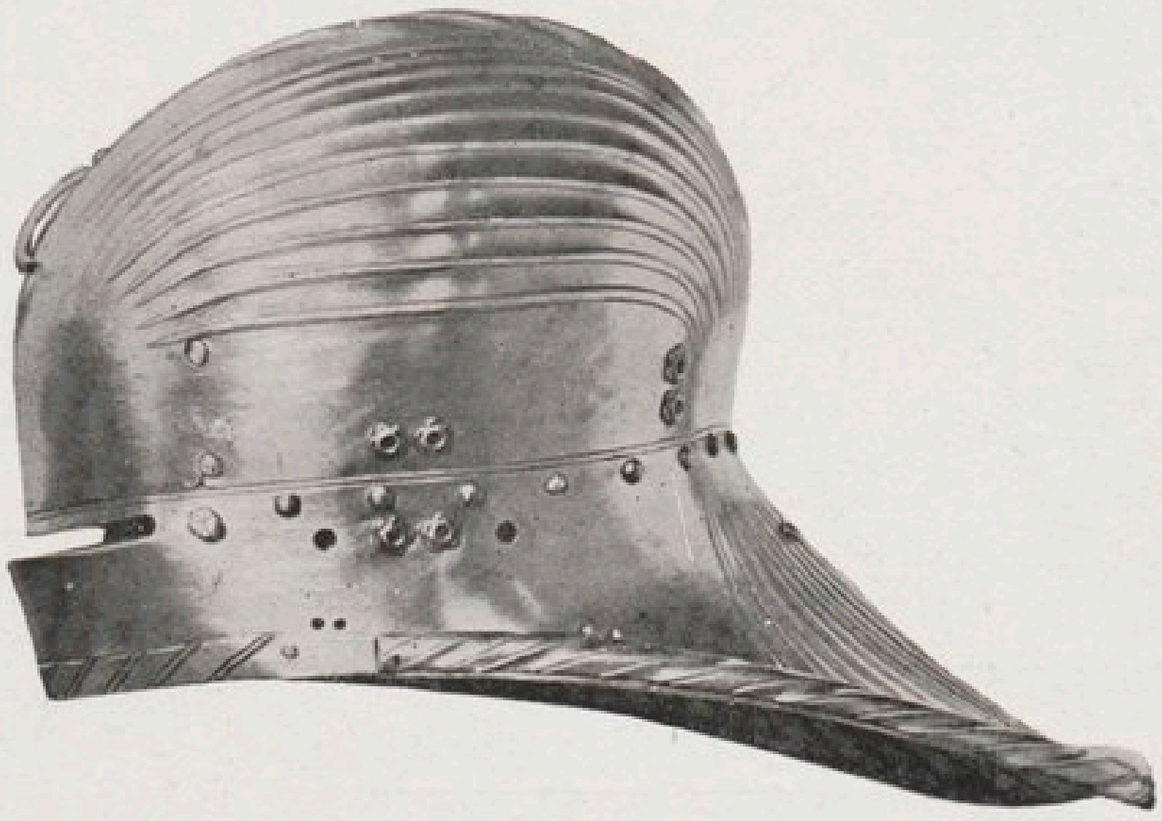

c. — Salade de joute maximilienne à long couvre-nuque.

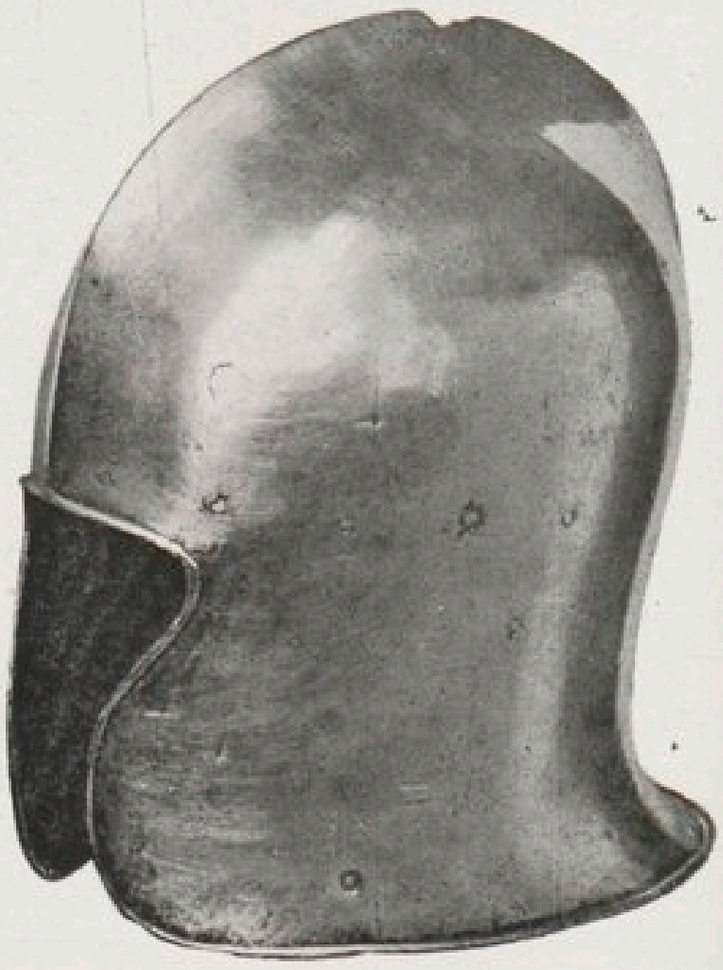

d. — Salade d'homme de pied et archer (milieu du XVe siècle).

Fig. 21.

a. — Armet allemand vers 1540.

b. — Armet peut-être français, de 1530 à 1550.

c. — Bourguignotte du milieu du XVIe siècle.

Fig. 22.

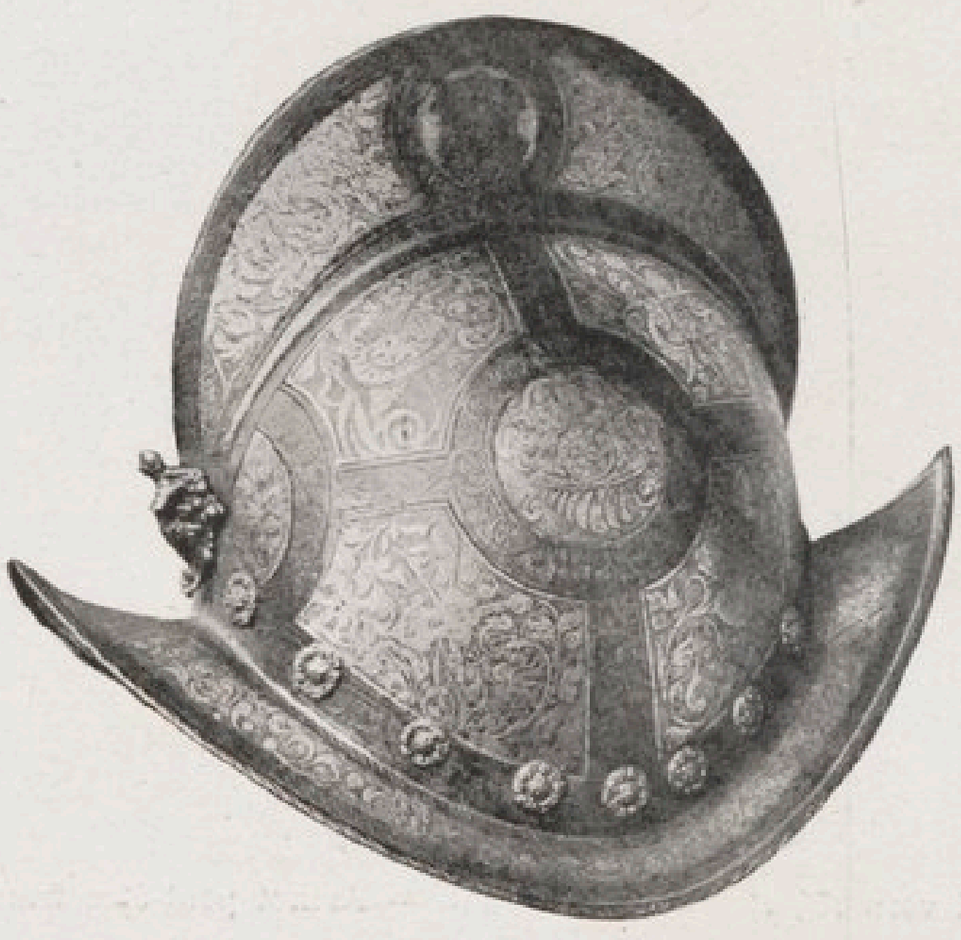

a. — Morion saxon de la fin du XVIe siècle.

b. — Cabasset italien de la fin du XVIe siècle.

Fig. 23.

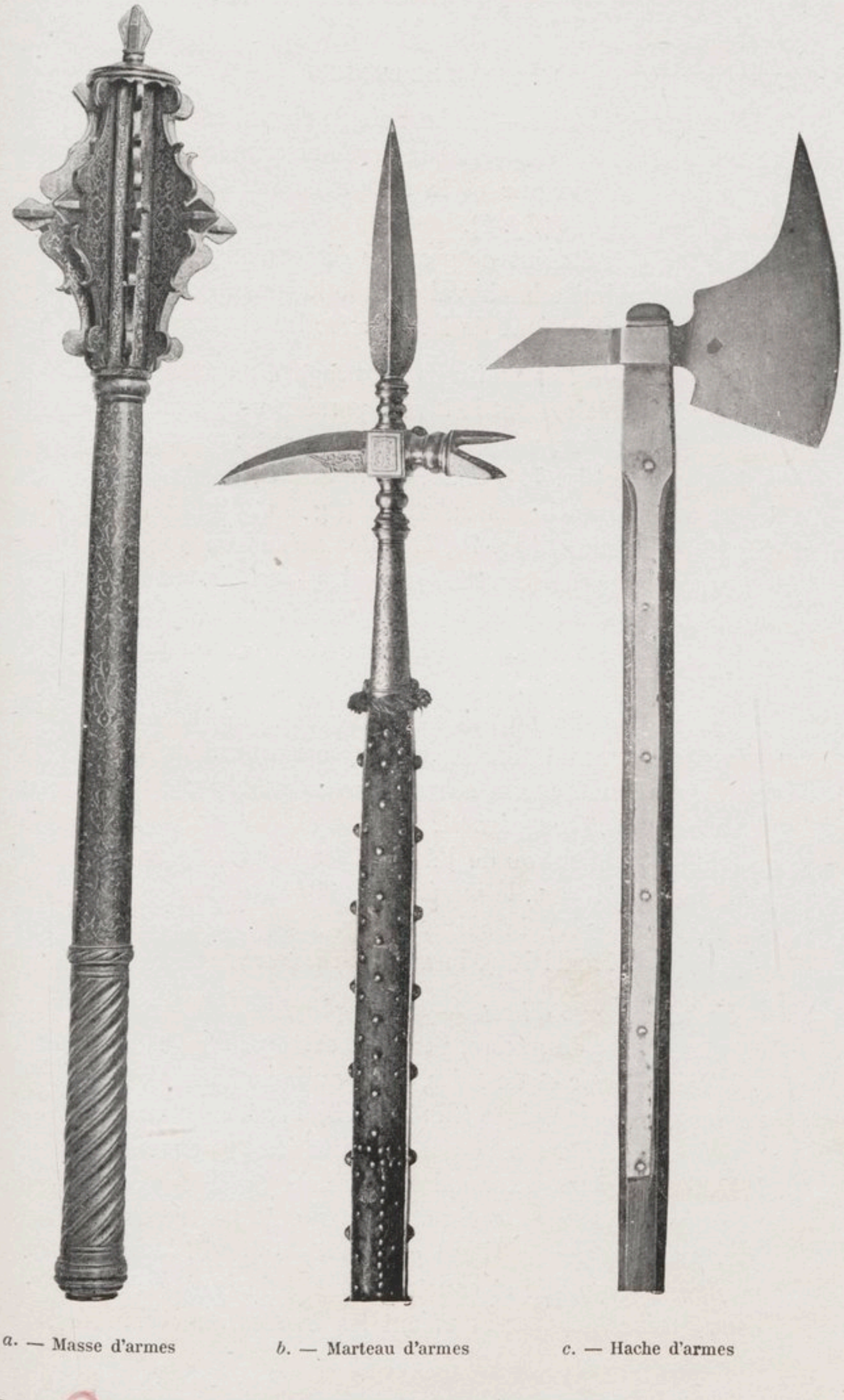

a. — Masse d'armes *b.* — Marteau d'armes *c.* — Hache d'armes

Fig. 24.

Harnais de cheval. — Le harnais de cheval comprenait principalement le *chanfrein,* la *barde de crinière,* la *barde de poitrail,* les *flançois* et la *selle* avec *bas de devant* et *bas de troussequin* (fig. 1).

Les éperons étaient de grandes dimensions pour permettre d'atteindre le cheval sous le harnais.

Les étriers variaient de forme avec les chaussures.

Coiffures. — Les coiffures en usage du quatorzième au seizième siècle, dont le Musée possède un grand nombre de spécimens, ont été successivement :

Le *heaume* (fig. 7, 8 et 20, *a*), le *chapel,* le chapeau à la *Montauban,* à bords rabattus (fig. 9 et 13), la *salade* (fig. 16), le *bacinet* (fig. 20, *b*), avec mézail en pointe.

Le *casque à grille* (fig. 21, *a*) pour les tournois, le *heaume à tête de crapaud* (fig. 21, *b*) et la *grande salade* (fig. 21, *c*), pour la joute, la salade d'homme de pied, ou *barbute* (fig. 15, 18 et 21, *d*).

L'*armet* (fig. 22, *a* et *b*), avec gorgerin, mentonnière et mézail s'ouvrant latéralement ou se relevant verticalement (particulièrement en usage avec les armures maximiliennes), la *bourguignotte* (fig. 22, *c*), avec visière, qui est une simplification de l'armet pour l'homme de pied et les chevau-légers, le *morion* (fig. 23, *a*) à bords relevés (sous Charles IX), le *cabasset* (fig. 23, *b*), pour l'arquebusier (sous Henri III), le *morion-cabasset.*

Épées et armes d'hast. — On employa successivement, comme armes de guerre, pendant cette période :

L'épée d'*estoc* et de *taille,* avec quillons généralement recourbés vers la pointe (fig. 7 et 13), l'*épée à deux mains,* appelée *épée d'arçon,* parce qu'elle était suspendue à la selle, le *grand estoc* à lame raide et effilée, avec la poignée toujours en croix et à longs quillons, recourbés l'un vers la pointe, l'autre vers la poignée, le *perce-mailles,* épée solide et courte (fig. 17), la longue *épée à deux mains,* dont se servaient les Suisses au commen-

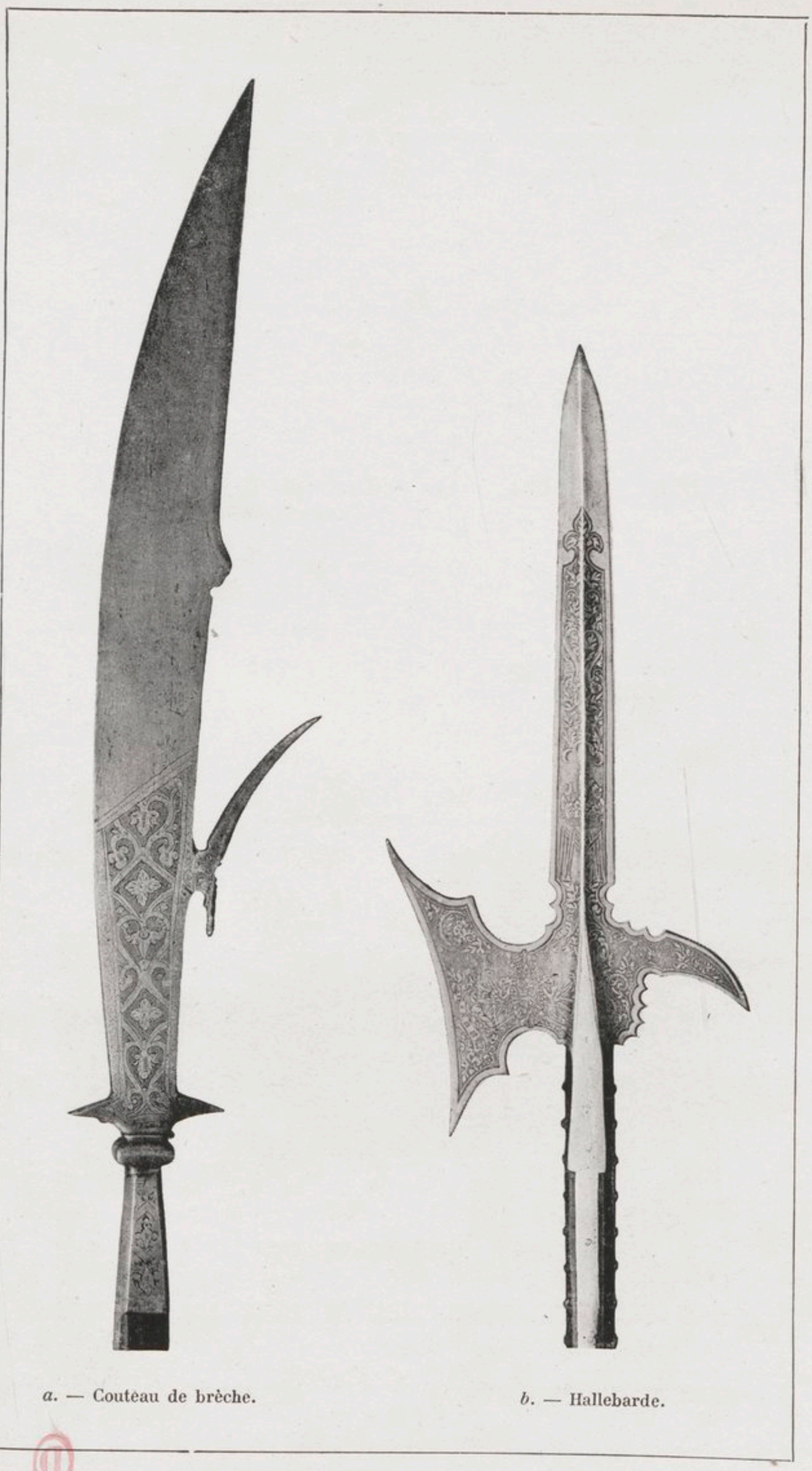

a. — Couteau de brèche.

b. — Hallebarde.

Fig. 25.

a. — Lochaber écossais. *b*. — Fourche de guerre. *c*. — Pertuisane.

Fig. 26.

cement du seizième siècle et la *lansquenette*, épée courte et à deux tranchants employée par les Suisses et les Allemands.

Les armes d'hast consistaient en :

Masses d'armes, marteaux d'armes, fléaux, haches d'armes, couteaux de brèche, voulges, hallebardes, lochaber écossais, godendart flamand, bardiches russes, fourches de guerre, pertuisanes, etc..., *lances de guerre* et de *joute* (fig. 24, 25 et 26).

Le Musée possède un grand nombre de ces différentes armes.

Les troupes irrégulières faisaient usage de faux, faucharts, voulges, etc...

Les troupes régulières comprenaient des arbalétriers, des archers, des hallebardiers et des piquiers.

***

Armes à feu. — Les premières armes à feu firent leur apparition au commencement du quatorzième siècle.

Elles consistaient au début en : *bastons à feu, espingoles, arquebuses* (1) et *couleuvrines à main,* généralement supportées par un *pieu, fourche* ou *fourquine,* et dont les premiers projectiles étaient des *carreaux,* analogues à ceux que lançaient les arbalètes.

---

(1) D'après certains auteurs, le nom d'*arquebuse* (du mot *arc* et du terme technique *buse* servant à désigner un tube ou tuyau qui dirige et conduit) aurait été donné tout d'abord aux arbalètes à tube. D'autres font dériver le mot arquebuse de *Hakenbüchse* (*Büchse,* canon ou boîte; *Haken,* croc). Les couleuvrines à main et arquebuses étaient, en effet, souvent munies d'un crochet destiné à les arrêter à un obstacle fixe, d'où le nom de couleuvrine ou arquebuse à croc.

Ces armes existaient dès le commencement du quinzième siècle, et les *scopettes* pour cavaliers vers le milieu du quinzième siècle. Certains auteurs prétendent que la scopette existait en Italie en 1397. En 1411 l'armée du duc de Bourgogne possédait 400 armes à feu portatives.

Pour les couleuvrines comme pour les arquebuses, on employa le bronze vers le milieu du quinzième siècle.

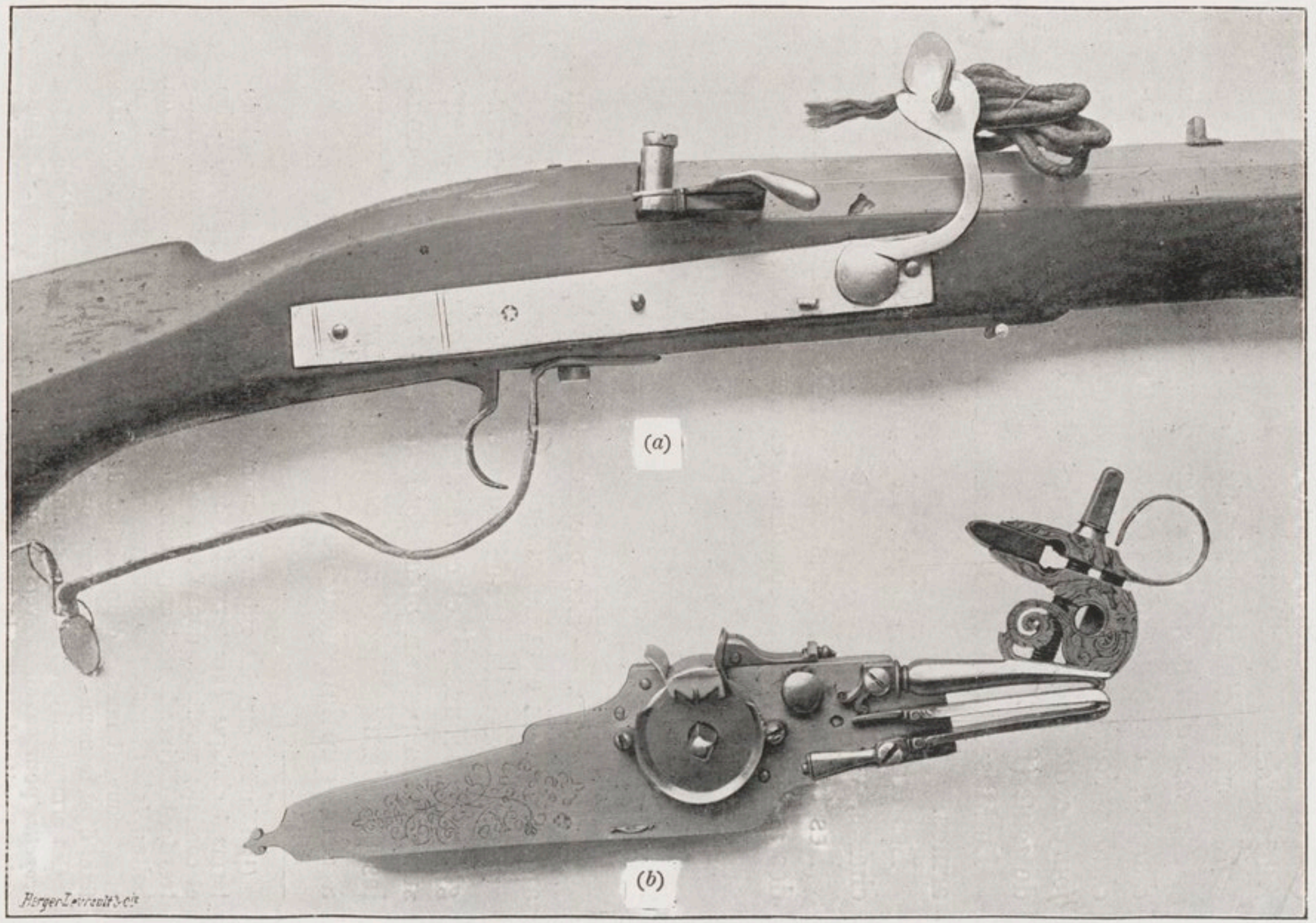

(*a*) Platine à mèche. (*b*) Platine à rouet.

Fig. 27.

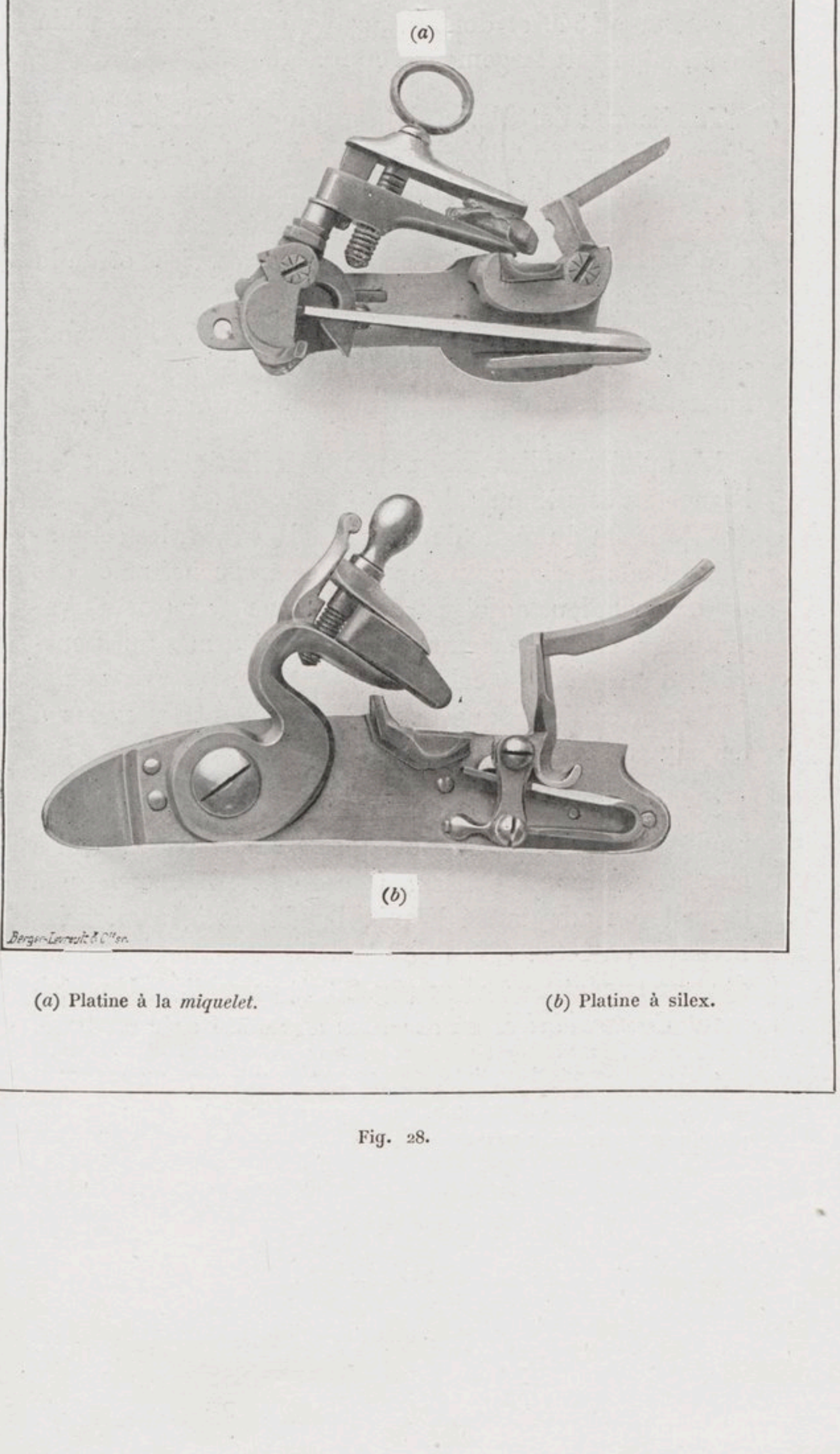

(*a*) Platine à la *miquelet*.

(*b*) Platine à silex.

Fig. 28.

Ces canons à main n'étaient utilisés que pour les petites distances et produisaient surtout un effet moral. Sous le rapport de la portée et de la justesse du tir, ils étaient inférieurs à l'arbalète (1), qui resta en usage jusque vers 1540 et dont la portée, dans le tir de plein fouet, dépassait largement 100 m.

Tandis que l'artillerie, déjà employée avec succès au siège de Metz, en 1324, et par les Anglais, à la bataille de Crécy, en 1346, se développait rapidement, les armes à feu portatives ne commencèrent à faire des progrès qu'à partir de l'invention de la *platine à mèche* et de la *platine à rouet* (fig. 27) (1500 à 1515).

Cette dernière fut longtemps conservée en Allemagne, surtout pour les armes de chasse. On se servait également d'armes à double feu pour obvier aux ratés.

L'emploi régulier des armes à feu s'introduisit en France au seizième siècle.

Vers la fin du règne de Henri III, en 1589, les compagnies d'infanterie comprenaient des *arquebusiers* et des *piquiers*. On leur adjoignit des *mousquetaires* (sorte d'infanterie à cheval, origine des dragons) armés du mousquet, d'un plus fort calibre.

C'est à cette époque que les propriétés des armes à feu rayées furent reconnues.

Sous Louis XIII, on employa simultanément le mousquet à rouet et le mousquet à serpentin ou fusil à mèche qui furent conservés jusqu'en 1670, époque à laquelle on adopta en France la platine à la *miquelet*, inventée en 1630. Cette dernière fut elle-même remplacée par la platine à silex (fig. 28, *b*) vers 1700. Un régiment de *carabiniers* ou *carabins* avait été créé en 1635.

---

(1) En 1812, dans son livre intitulé : *De la défense des places fortes*, p. 347, Carnot préconise l'emploi de l'arbalète, qui, dit-il, « peut suppléer aux armes à feu portatives ».

Par suite des perfectionnements apportés à la fabrication de la poudre et des armes à feu, les balles parviennent à traverser les différentes pièces de l'armure, et les tentatives faites pour la renforcer par un plastron posé sur la cuirasse ont pour effet de la rendre si lourde qu'elle devient d'un poids impossible à supporter.

Malgré les efforts faits par Louis XIII pour conserver l'armure, les effets puissants des armes à feu rendent inutile l'armure complète dont on se débarrasse peu à peu pour ne conserver, à la fin, que la cuirasse et le casque.

Déjà, au seizième siècle, les hommes de pied ne portaient plus que la demi-armure.

Vers la fin du seizième siècle, sous Henri IV, les grèves avaient disparu des armures et la braconnière avait fait place à de longues tassettes qui recouvraient les cuisses jusqu'aux genoux et étaient maintenues par des courroies (fig. 29).

Enfin, sous Louis XIII, l'armure est remplacée, dans la cavalerie, par un *buffletin* épais, comme celui qui est représenté dans la galerie des costumes de guerre, pour composer l'uniforme d'un officier général des troupes à cheval (fig. 30).

Les mousquetaires étaient également revêtus d'un buffletin et d'un grand hausse-col (fig. 31).

La cuirasse était conservée pour l'officier ingénieur (fig. 32).

En sorte que, après tant d'efforts, consacrés pendant huit siècles aux perfectionnements de l'armement de défense, on se trouve ramené au point de départ : l'arme à feu a eu raison de l'armure, de même que, dans la lutte contre la forteresse, c'est toujours l'artillerie qui a le dernier mot.

***

Après avoir mentionné les transformations successives de l'armement et de l'équipement jusqu'au dix-septième siècle, nous allons maintenant passer en revue les collections renfermées dans les salles d'armures.

Armures du quinzième siècle. — Le Musée ne possède qu'un petit nombre d'armures complètes du quinzième siècle, entre autres, celles des Compagnies d'ordonnance de Charles VII. Il possède quelques armures de joute de la fin du quinzième siècle et fort peu d'armures du dix-septième siècle.

Armures du seizième siècle. — Mais il est surtout très riche en armures du seizième siècle, dont plusieurs d'un très grand luxe et d'une valeur inestimable ont appartenu à des souverains ou à des personnages illustres.

La plupart sont décorées avec le goût et la recherche qui caractérisent les œuvres d'art de la Renaissance.

Un certain nombre de pièces sont en fer repoussé, en ronde-bosse ou en demi-relief. D'autres sont incrustées d'or ou d'argent, damasquinées, ciselées, dorées ou gravées à la pointe ou au pinceau.

Parmi les plus remarquables, on peut citer :

L'armure de Henri II, en fer noirci, avec incrustations d'argent, portant les chiffres entrelacés de Henri et Diane, des croissants et des carquois (provenant de la galerie des souverains) (fig. 33);

Les armures de François II, Charles IX (fig. 34) et Henri III, ciselées et dorées, imitant les étoffes du temps;

L'armure aux lions, attribuée anciennement à François Ier, ou de préférence à Louis XII, repoussée et damasquinée d'or et d'argent, avec le collier de l'ordre

Fig. 29. — Armure du commencement du règne de Louis XIII attribuée au duc de Sully, grand-maître de l'artillerie.

Fig. 30. — Officier général des troupes à cheval (règne de Louis XIII).

Fig. 31. — Mousquetaire (règne de Louis XIII).

Fig. 32. — Officier ingénieur (règne de Louis XIII).

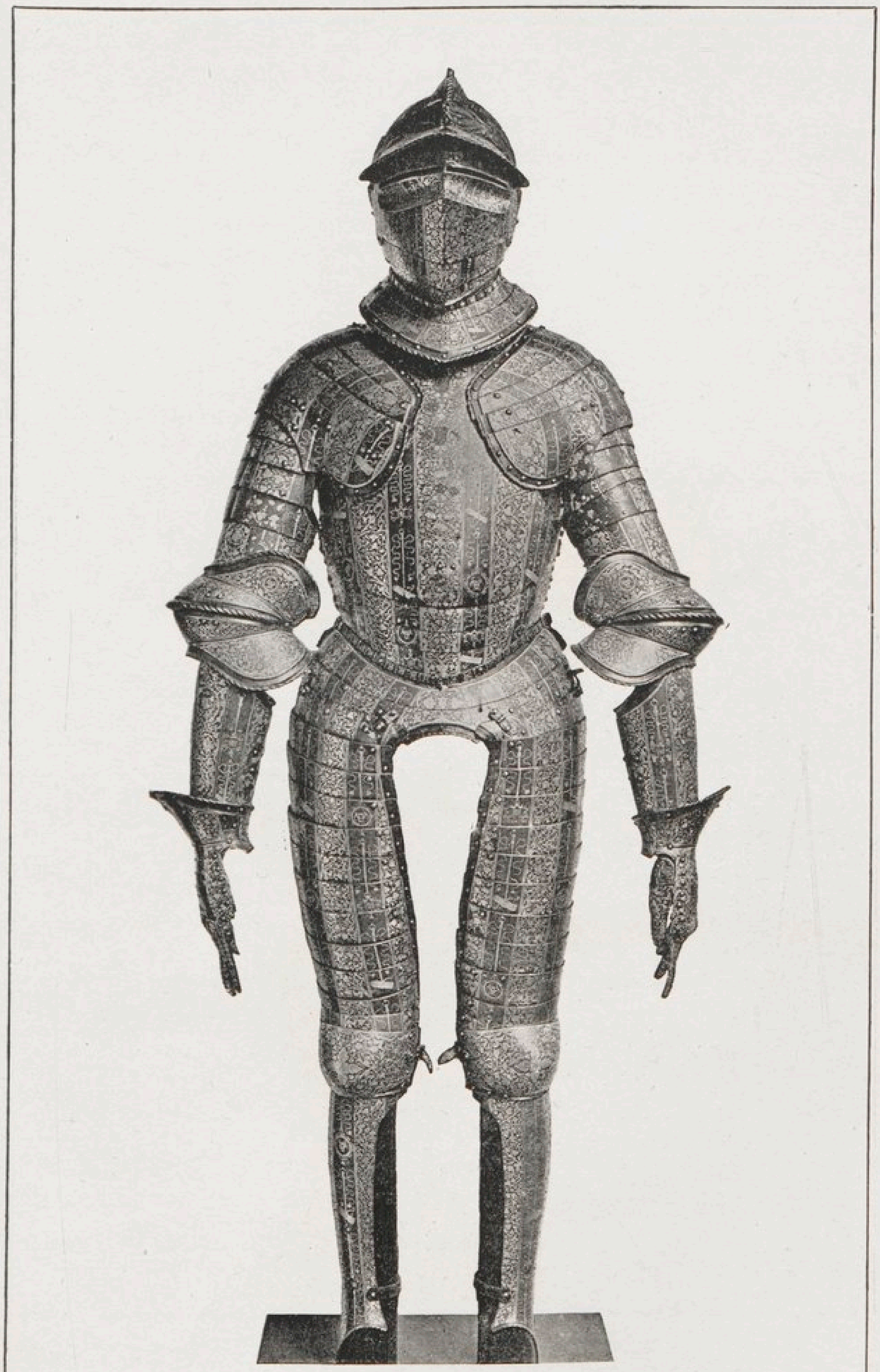

Fig. 33. — Armure de Henri II.

Fig. 34. — Armure de Charles IX.

de Saint-Michel (provenant de la galerie de Sedan) (fig. 35);

Une armure italienne d'une exécution et d'une composition merveilleuses, décorée de repoussés dorés sur fond sablé, d'après les cartons de Jules Romain (analogue à celle de Henri II au Louvre) (fig. 2).

La plupart des nombreuses armures que possède le Musée ont été fabriquées dans des ateliers célèbres de l'Italie et de l'Allemagne et sont souvent signées des noms des grands armuriers de *Milan*, d'*Augsbourg*, de *Landshut* et de *Nuremberg*, accolés aux armes et emblèmes de ces villes.

A part celle de Milan, on ne connaît que fort peu de marques italiennes.

Quant aux artistes français, ils n'ont apposé aucun poinçon sur les armures, rondaches ou épées du seizième siècle.

Coiffures. — On peut également signaler un grand nombre de coiffures italiennes fort remarquables de la même époque, parmi lesquelles : dix casques à l'antique (pl., fig. 43), d'une très grande valeur artistique, provenant, pour la plupart, des guerres de la première République, et un casque surmonté d'un dragon ailé (fig. 36) formant, avec une épée et une magnifique rondache de même style, un ensemble de pièces de parement de la plus grande richesse, rapportées de Hollande en 1795 par Pichegru et considérées comme ayant appartenu à Guillaume d'Orange et, peut-être avant lui, au duc d'Albe (le tout provenant de la Bibliothèque nationale).

Armes. — A cette époque, le même goût et le même luxe, avec lesquels on décorait les armures, se retrouvent dans les diverses armes en usage.

La poignée simple, plus facile à manier avec le gantelet, est conservée pour les épées de combat.

A la ville, les gentilshommes portent la *rapière*, ca-

Fig. 35. — Armure dite « aux Lions », vers 1560.

Fig. 36. — Casque à l'antique dit à la Chimère (milieu du xvie siècle).

ractérisée par la longueur et la finesse de la lame et dont la poignée est formée par une coquille hémisphérique percée à jour (fig. 37).

Le sabre ou épée de taille à lame large, recourbée et à un seul tranchant, se rencontre rarement. Le Musée en possède un d'*Étienne Bathory* (1559) et quelques *badelaires* italiens et allemands d'une grande valeur (fig. 38).

Le Musée possède, dans ces mêmes salles d'armures, une riche collection d'*armes de souverains*, des *épées de luxe* d'origines diverses, dont les poignées, de formes variées, sont, en général, d'une rare élégance, et dont la plus remarquable est celle attribuée à Benvenuto Cellini (fig. 39), une *épée de connétable*, des *dagues*, des *poignards*, des *mains gauches espagnoles*, des *cinquedea*, armes d'une grande rareté, finement ciselées et dorées, dont quelques-unes sont accompagnées de leur fourreau en cuir gaufré et ciselé. Ces armes, appelées *langues de bœuf*, étaient portées par des pages devant les grands personnages (fig. 40).

Les *masses d'armes*, *marteaux d'armes*, *hallebardes*, *pertuisanes* deviennent également des objets d'art.

Boucliers. — Le Musée possède aussi quelques belles *targes* ou *pavois* du quinzième siècle et, en particulier, celle de *Mathias Corvin*, roi de Hongrie, si remarquable par ses inscriptions et ses armoiries bien conservées, la rondelle de poing de Henri VII d'Angleterre, et un grand nombre de *rondaches* (pl., fig. 44 et 45), parmi lesquelles une douzaine, formant boucliers de parement, du seizième siècle, en fer repoussé ou en cuir gaufré, dont on ne peut trop admirer la valeur artistique.

Enfin, il y a lieu de signaler qu'un certain nombre d'armes et armures portent des devises ou inscriptions, dont quelques-unes offrent le plus grand intérêt.

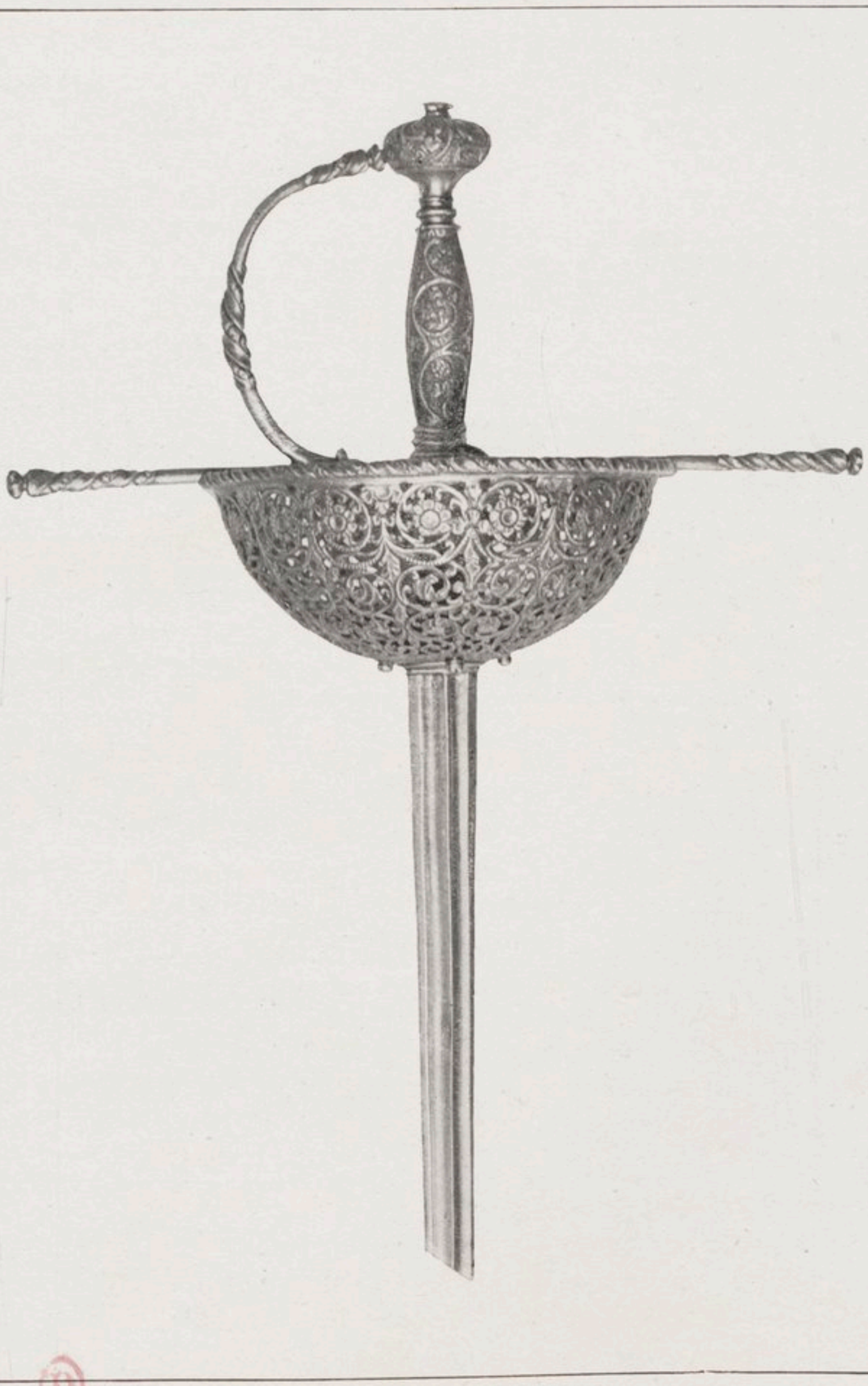

Fig. 37. — Rapière du commencement du XVIIe siècle.

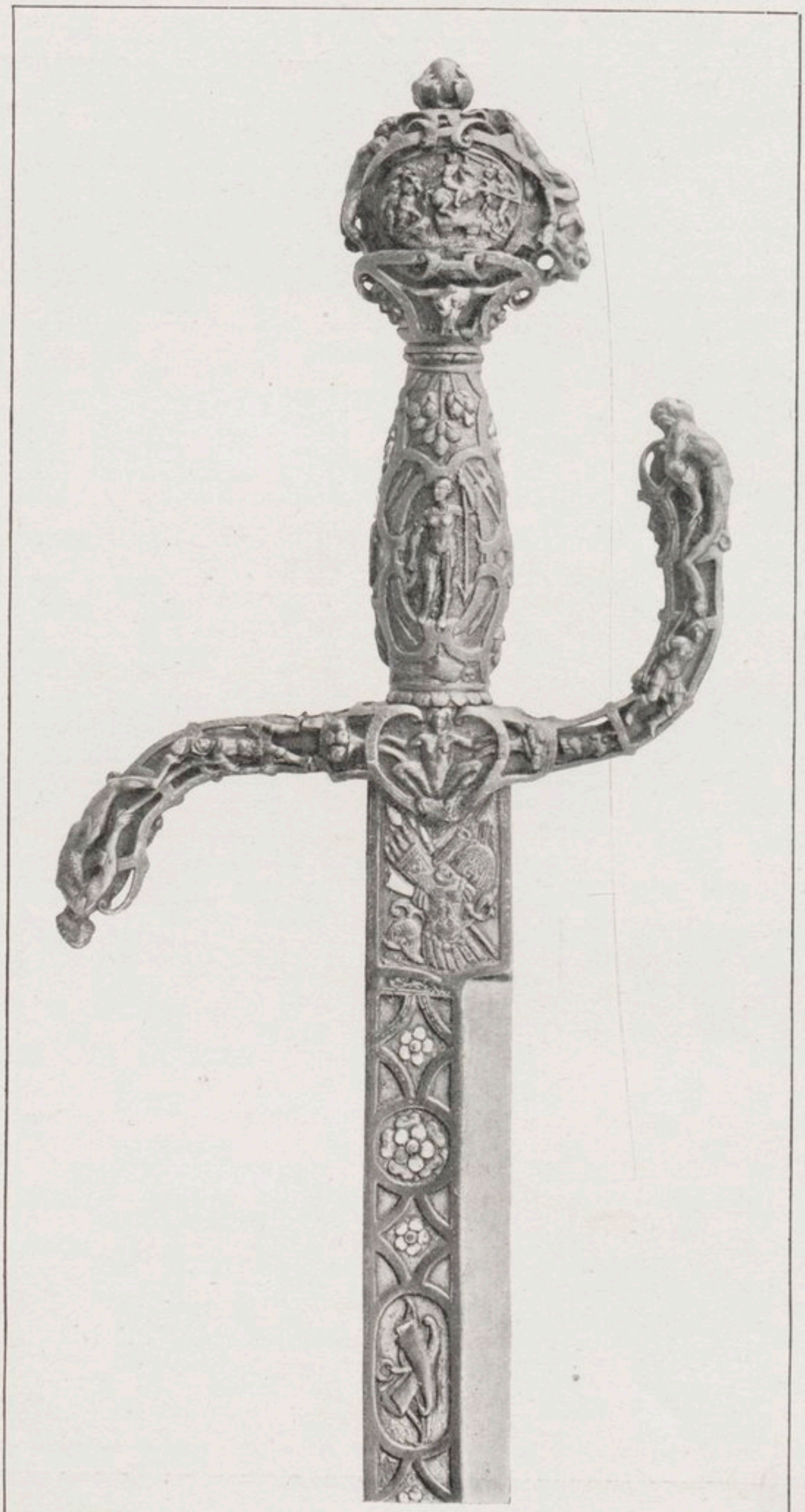

Fig. 38. — Badelaire italien (milieu du XVIe siècle).

Joutes et tournois. — En terminant, nous allons dire quelques mots des *tournois* et des *joutes*, qui furent en grand honneur à l'époque du Moyen Age et de la Renaissance.

Les tournois étaient institués pour exercer, dans une mêlée, la jeunesse noble au métier des armes, au maniement du cheval, de la lance, de l'épée et de la masse d'armes.

Ils avaient lieu en champ clos, entre deux troupes égales en nombre. Pour que ces combats fussent moins dangereux, on ne se servait que d'*armes courtoises*, c'est-à-dire d'épées émoussées et de masses peu pesantes, et les coups ne devaient être portés que de haut en bas.

Ils étaient l'occasion de fêtes où l'on déployait un grand luxe et ne cessèrent d'être en usage que vers la fin du règne de Henri II, qui y avait trouvé la mort. Ces jeux guerriers furent ensuite remplacés par le *carrousel*.

La joute, qui précédait ou suivait les tournois, était un combat singulier à la lance; les chevaliers étant placés de chaque côté d'une haie en ligne droite, chacun cherchait à désarçonner son adversaire.

Pour ces exercices, les armures étaient, comme on l'a dit, considérablement renforcées.

Les coiffures étaient ornées du tortil et du lambrequin d'hermine, insignes de noblesse, et avaient pour cimiers des têtes aux formes bizarres, faisant généralement partie des armoiries du chevalier.

Les vainqueurs recevaient la manche honorable, récompense décernée par les dames comme prix de la valeur.

Dans la galerie des costumes de guerre, se trouvent représentés un cavalier de tournoi aux armes du duc d'Albret et un cavalier de joute aux armes du connétable de Richemont (sous Charles VII).

Indépendamment des armures de joute de la fin du quinzième siècle déjà signalées, le musée possède deux

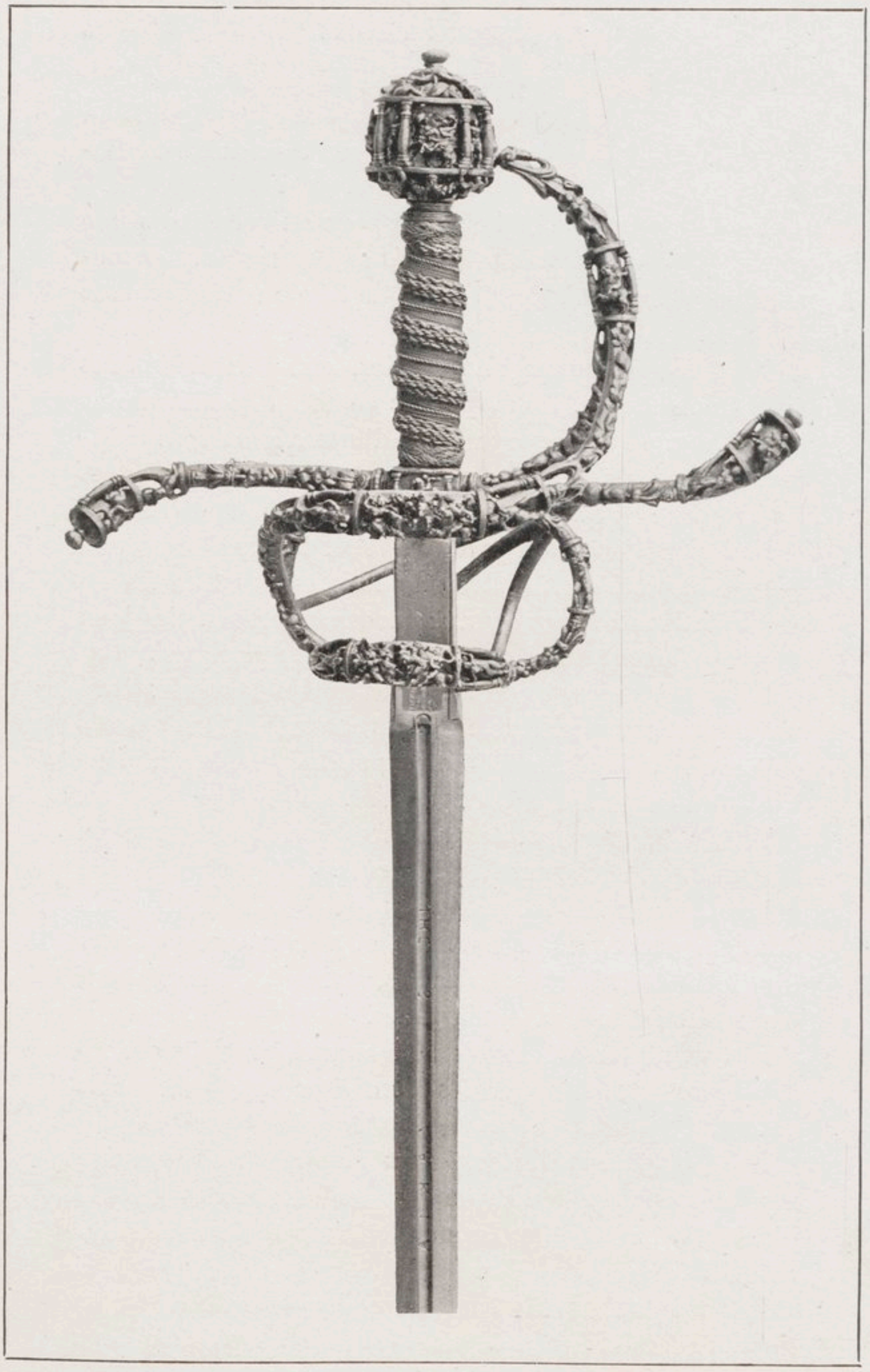

Fig. 39. — Épée italienne, vers 1560, attribuée à Benvenuto Cellini.

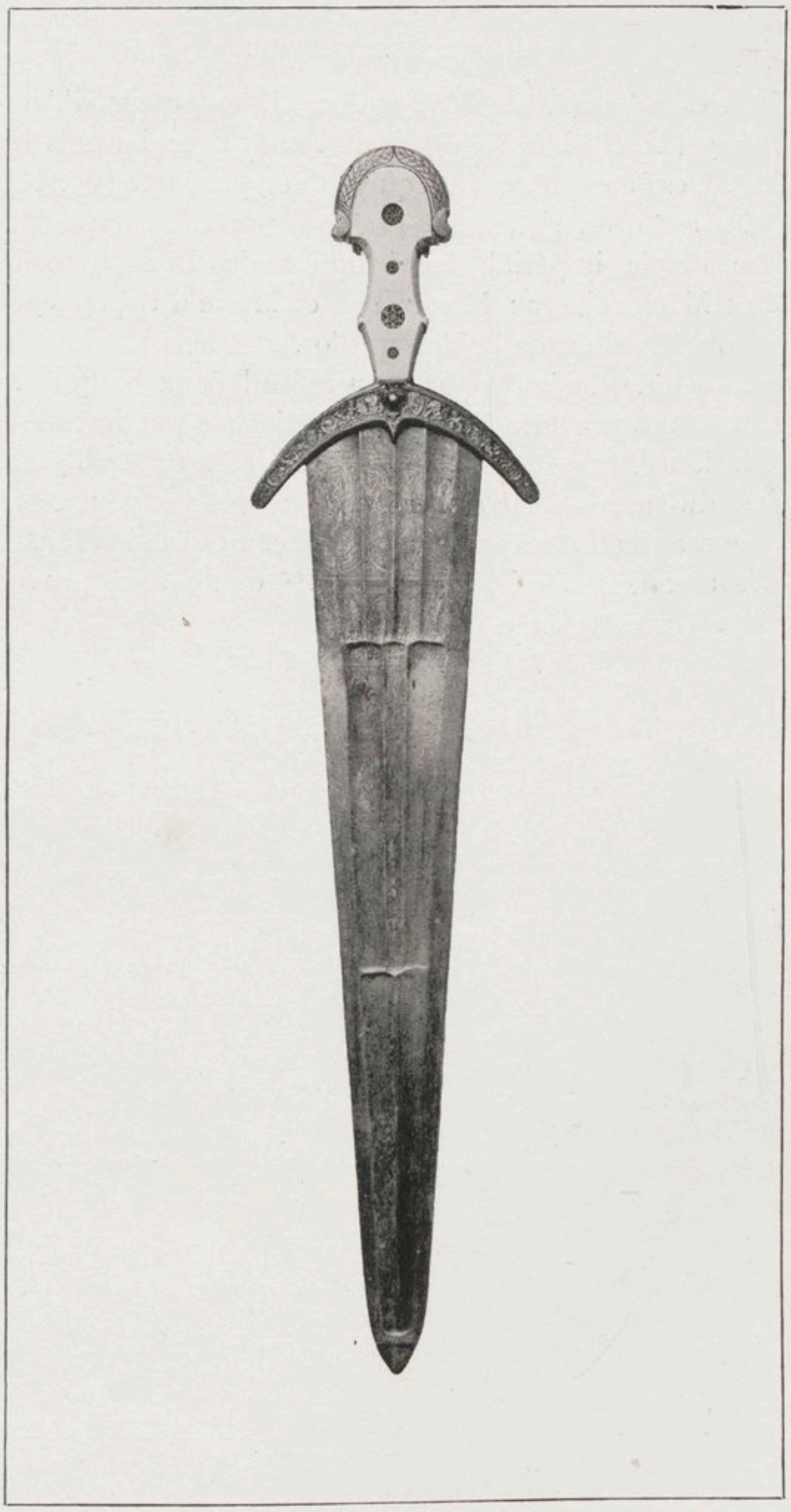

Fig. 40. — Cinquedea italienne de la fin du xvᵉ siècle.

*

armures de joute de Maximilien II, empereur d'Allemagne (de 1554 à 1576), dont l'une, avec harnais de cheval, est complètement équipée pour la joute (fig. 41).

Ces armures, richement gravées, portent sur la dossière l'aigle impérial, les briquets de Bourgogne et deux M entrelacés : Maximilien et Marie d'Espagne, et au cou, le collier de la Toison d'or.

La salade de joute porte au mézail deux plaquettes maintenues par une fourche qui, touchée par la pointe de la lance, faisait tomber une des pièces et témoignait ainsi du succès de l'adversaire.

Le manteau d'armes et le caparaçon ont été reconstitués aux armes de Maximilien 1er et ne sont pas en rapport avec la date de l'armure.

ANNEXE I

Tournoi d'Aire

La relation d'un des tournois organisés, sous Charles VIII, par le chevalier Bayard, alors qu'il était en garnison à Aire, en Picardie, nous donne une idée très exacte de ce genre de fêtes.

Ce récit est extrait de l'histoire de Bayard par le Loyal Serviteur, son contemporain, grand admirateur du vaillant chevalier auquel les hauts faits ont valu « une éternelle couronne de laurier » et qui, ainsi qu'il le rappelle, « toujours disait qu'il mourrait pour le bien public de ses pays ».

Le tournoi fut annoncé ainsi qu'il suit :

ORDONNANCE

Par laquelle le chevalier Bayard fit crier dedans Aire un tournoi pour l'amour des dames, où il y avait pour le mieux faisant un bracelet d'or, et un bel diamant pour donner à sa dame.

« Pierre de Bayard, jeune gentilhomme et apprenti des armes,
« natif du Dauphiné, des hommes d'ordonnances du roi de France,
« sous la charge et conduite du haut et puissant Mgr de Ligny,
« faisait crier et publier un tournoi, au dehors de la ville d'Aire
« et joignant les murailles, à tous venants, au vingtième jour de
« juillet, de trois coups de lance sans lice, à fer émoulu, et en
« harnais de guerre, et douze coups d'épée, le tout à cheval. Et
« au mieux faisant donnait un bracelet d'or émaillé de sa livrée
« et du poids de trente écus. Le lendemain serait combattu à
« pied, à poussée de lance, à une barrière de la hauteur du nombril
« et, après la lance rompue, à coups de hache, jusques à la discré-
« tion des juges et de ceux qui garderaient le camp. Et au mieux
« faisant donnait un diamant du prix de 40 écus.
« . . . . . .
« . . . . . .

« Les chevaliers se délectaient tous les jours à essayer leurs che-
« vaux et faire banquets aux dames, où entre autres le bon cheva-

« lier fit très bien son devoir, de sorte que les dames de la ville « et plusieurs autres d'alentour, qui étaient venues pour être au « tournoi, lui donnaient éloge sur tous les autres, dont toutefois « ne se mettait en orgueil.

« Or, vint le jour ordonné pour commencer ledit tournoi, que « chacun se mit sur les rangs.

« L'un des juges était le bon capitaine Louis d'Ars, et l'autre le « seigneur de Saint-Quentin.

« Se trouvèrent les gentilshommes sur les rangs qui furent « nombrés à quarante-six, et par sort, sans tromperie, furent par- « tagés vingt-trois d'un côté et vingt-trois d'un autre.

« Et eux étant prêts pour commencer à bien faire, la trompette « va sonner et après déclara de point en point l'ordre du tournoi.

« Convint au bon chevalier se présenter le premier sur les rangs « et contre lui vint un sien voisin du Dauphiné, nommé Tartarin, « qui était fort rude homme d'armes. S'y laissèrent courre l'un « à l'autre, de sorte que le dit Tartarin rompit sa lance à demi-pied « du fer, et le bon chevalier l'asséna au haut du grand garde-bras « et mit sa lance en cinq ou six pièces, dont trompettes sonnèrent « impétueusement, car la joute fut belle à merveille. Et après « avoir parfourni leur poindre, retournèrent pour la seconde, et « fut telle l'aventure de Tartarin que de sa lance faussa le garde- « bras du bon chevalier à l'endroit du canon, et croyaient tous ceux « de la compagnie qu'il eût le bras percé. Ledit bon chevalier lui « donna au-dessus de la vue et lui emporta un petit chapelet plein « de plumes. La tierce lance fut aussi bien ou mieux rompue « que les deux autres.

« . . . . . .

« Et ainsi, deux contre deux, joutèrent jusqu'à ce que chacun « eût parfourni ses courses.

« Après, convint combattre à l'épée, et commença, selon la « première ordonnance, le bon chevalier, qui, du troisième coup « qu'il donna, rompit son épée en deux pièces, et du reste fit si « bien son devoir jusques au nombre des coups ordonnés que mieux « n'eût su faire.

« Après vinrent les autres selon leur ordre.

« . . . . . .

« . . . . . .

« Quand vint le soir, que chacun eut fait son devoir, ils se reti- « rèrent au logis du bon chevalier, qui avait fait dresser le souper « triomphalement, où il y eut force dames; car de dix lieues alen- « tour toutes celles de Picardie ou la plupart étaient venues voir « ce beau tournoi, et y fut fait grande et triomphante chère.

Fig. 41. — Armure de joute de Maximilien II.

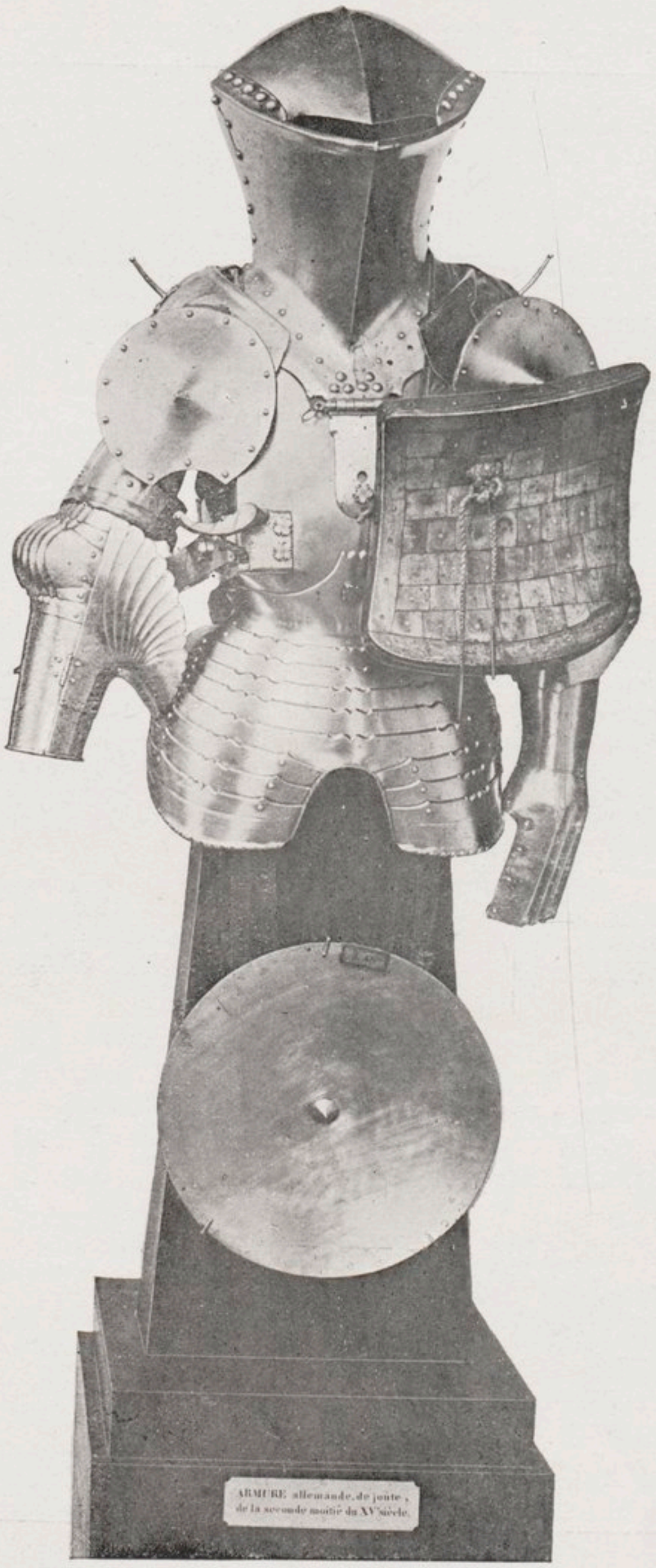

Fig. 42. — Armure de joute allemande de la fin du XV^e siècle.

« Après le souper, il y eut danses et plusieurs autres ébatte-
« ments, tant qu'il fut si tard, avant que personne se voulût en-
« nuyer, que une heure après minuit sonna . . . . . .
« . . . . . .

« Le lendemain, il convint aller ouïr messe, laquelle chantée
« vous eussiez vu les jeunes gentilshommes prendre les dames
« par dessous les bras et iceles mener, parlant d'amour et autres
« joyeux devis, jusques au logis du bon chevalier, où, s'ils avaient
« fait bonne chère le soir devant, à dîner la firent encore meil-
« leure . . . . . .

« Environ sur les 2 heures, chacun qui était du tournoi se tira
« sur les rangs, pour achever l'ordonnance du second jour, où
« celui qui, à son penser, n'était pas pour avoir le prix de la pre-
« mière journée, espérait avoir la seconde.

« Les juges, seigneurs et dames arrivés sur le lieu, commença
« le bon chevalier sans peur et sans reproche le pas en la manière
« accoutumée, et contre lui vint un gentilhomme du Hainaut, fort
« estimé, qui s'appelait Hanotin de Sucker. Par-dessus la barrière,
« à poussée de lance, se ruèrent de grands coups et jusqu'à ce
« qu'elles fussent par pièces. Après, prirent leurs haches qu'ils
« avaient chacun de leur côté, et se ruèrent de grands et rudes
« horions, tellement qu'il semblait la bataille être mortelle.
« Toutefois, enfin, le bon chevalier donna un coup sur son adver-
« saire, à l'endroit de l'oreille, de sorte qu'il le fit tout chanceler
« et, qui pis est, agenouiller des deux genoux, et, en rechargeant
« par-dessus la barrière, lui fit baiser la terre, qu'il voulût ou non.
« Quoi voyant, les juges crièrent : « Holà ! holà ! c'est assez; qu'on
« se retire ! »

« . . . . . .
« . . . . . .

« Ainsi fit chacun en son endroit, de sorte qu'il était 7 heures
« quand le tournoi fut achevé . . . . . .
« . . . . . .

« Chacun se retira à son logis pour soi désarmer. Puis après
« vinrent tous à celui du bon chevalier où était le banquet apprêté,
« et déjà y étaient les deux juges, les seigneurs d'Ars et de Saint-
« Quentin, et toutes les dames.

« . . . . . .

« Après le souper, convint donner résolution des deux journées
« et par les juges déclarer qui devait avoir les prix.

« Ils demandèrent à plusieurs gentilshommes expérimentés
« aux armes, en leur foi, et puis après aux dames, en leur conscience
« et sans favoriser l'un plus que l'autre.

« Enfin, tant par les gentilshommes que par les dames fut dit « que, combien que chacun eût fait si bien son devoir que mieux « ne pourrait, ce néanmoins, à leur jugement, de toutes les deux « journées, le bon chevalier avait été le mieux faisant.

« Par quoi, remettaient à lui-même, comme celui qui avait « gagné les prix, de donner ses présents où bon lui semblait.

« Sonna la trompette pour faire le silence, qui fut fait.

« Dit le seigneur de Saint-Quentin :

« Messeigneurs, qui êtes ici tous assemblés, et mêmement ceux « qui ont été du tournoi dont messire Pierre de Bayard a donné « le prix, par deux journées, M^gr^ d'Ars et moi, juges délégués « par vous à donner sentence raisonnable où seront lesdits prix « mieux employés, vous faisons assavoir que, après nous être bien « et dûment enquis à tous les vertueux et honnêtes gentilshommes « qui ont été présents à voir faire vos armes, et semblablement aux « nobles dames que voyez ici en présence, avons trouvé que cha- « cun a très bien et honnêtement fait son devoir. Mais, sur tous, « la commune voix est que le seigneur de Bayard, sans blâmer « les autres, a été de toutes les deux journées le mieux faisant, « Par quoi les seigneurs et dames lui remettent l'honneur à donner « le prix où bon lui semblera.

« Et s'adressant au bon chevalier, lui dit :

« Seigneur de Bayard, avisez où vous les délivrerez.

« Il en fut tout honteux et demeura un peu pensif, puis après « dit : « Monseigneur, je ne sais par quelle faveur cet honneur « m'est fait; il me semble qu'il y en a qui l'ont trop mieux mérité « que moi; mais, puisqu'il plaît aux seigneurs et dames que j'en « sois juge, suppliant à tous MM^grs^ mes compagnons, et qui ont « mieux fait que moi, n'en être déplaisants, je donne le prix de la « première journée à M^gr^ de Bellabre et de la seconde au capitaine « David l'Écossais. »

« Il leur fit incontinent délivrer les présents; ni, depuis, homme « ni femme n'en murmura.

« Commencèrent ensuite les danses et passe-temps. »

ANNEXE II

La conférence a été suivie d'une visite dans les salles d'armures et dans la galerie des costumes de guerre.

Les pièces les plus importantes, signalées pendant le cours de cette visite, sont les suivantes :

Dans les salles d'armures :

Armures

Les armures des rois de France : François Ier (commandée par Ferdinand, frère de Charles-Quint, fabriquée à Augsbourg), Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, (3 armures, dont une à cheval), Louis XIV, Louis XIV enfant.

Les armures de personnages historiques : Gaillot de Genouillac, grand maître de l'artillerie sous François Ier; Turenne, Sully, comte de La Marck, duc d'Épernon, Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence. Frédéric V, roi de Bohême; Jean de Médicis (1515); Maximilien II (2 armures de joute); Louis, prince de Condé, comte de Soissons; duc de Bouillon, père de Turenne; connétable Anne de Montmorency (avec le casque troué d'une balle à Dreux); duc de Guise (le Balafré); François II de Montmorency (fils du connétable); duc de Mayenne.

Ces quatre dernières, ainsi que celles de François Ier et de Charles IX, se trouvaient à Ambras où Napoléon Ier les fit prendre en 1806.

Armes

Épées de : François Ier, Henri II, Charles IX, Henri IV (2), Louis XIII, Louis XIV (2), Louis XVI, Charles XII, roi de Suède. Sabres de : Étienne Bathory, roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, roi de Pologne.

Arquebuses de Louis XIII (3); mousquet de Louis XIV; arbalète de Catherine de Médicis; arquebuse de Richelieu.

Rondaches italiennes

Un combat de guerriers romains; le siège de Troie; Ville assiégée; Groupe de Laocoon; Hercule combattant l'Hydre de Lerne; le Triomphe de Galathée, d'après Raphael; la Présentation de la

tête de Pompée à César; Judith et Olopherne; David et Goliath; le Jugement de Paris; un combat de Tritons et de Néréïdes; quatre épisodes de l'histoire romaine : Curtius, Horatius Coclès, Mucius Scævola, Manlius Torquatus, sur la même rondache.

Casques

Armet et bourguignotte de Henri II.

Cabasset de Philippe II; casques vénitiens; casques à l'antique; armet de Ferdinand Ier.

Pièces détachées

Chanfrein d'une armure de Philippe II (de Madrid). Chanfrein et barde de crinière d'une armure de Ferdinand Ier.

Étendards

Étendard de Charlemagne; oriflamme de Saint-Denis; bannière de Saint-Louis; étendard de la guerre de Cent ans (1328); bannière de Charles V; bannière de Jeanne d'Arc; étendard des bandes de Picardie; bannière de Louis XII; drapeaux des six régiments Vieux; drapeau de la Compagnie Colonelle-Générale; drapeau de 1791; drapeau de la Convention (1794); drapeau des Demi-Brigades.

Personnages représentés dans la galerie des costumes de guerre

Geoffroy Plantagenet (Louis le Gros), d'après un émail du Mans; Mathieu de Montmorency (Philippe-Auguste), d'après le sceau; Mathieu II, duc de Lorraine (Saint-Louis); Hugues de Châtillon (Philippe le Bel); un Chef de la Milice urbaine de la ville de Paris (Jean le Bon); le Dauphin, plus tard Charles V (Jean le Bon); personnages portant les armoiries : de Duguesclin (Charles V); de Xaintrailles (Charles VI); de Charles d'Orléans, avant la bataille d'Azincourt (Charles VI); du duc d'Albret, tournoi (Charles VII); du connétable de Richemont, joute (Charles VII); Comte d'Eu (Louis XI); La Hire (Charles VII); Gaspard de Coligny (Henri II); Crillon (Henri IV); officier général de troupes à cheval (Louis XIII); lieutenant-colonel brigadier (Louis XIV); dragon du régiment colonel-général (Louis XV); soldat de la première République.

Table des Matières

Pages

Historique du Musée de l'Armée, ancien Musée d'Artillerie (Armes et Armures) 1
Répartition des collections. 1
Transformations successives de l'armement. 15

Première période 15
Cotte de cuir 15
Anneaux juxtaposés. 15
Cotte de mailles. — Gambison. 15
Cotte d'armes. 16
Broigne. 16
Pièces en fer 16
Coiffures 19
Armes d'hast et épées 19
Arcs et arbalètes 19
Boucliers 19

Deuxième période. 20
Armure de plate 20
Armure complète 20
Brigandine 28
Pièces de renfort 28
Harnais de cheval. 34
Coiffures 34
Épées et armes d'hast. 34
Armes à feu. 37

Collections renfermées dans les salles d'armures. 42
Armures du XV^e^ siècle. 42
— du XVI^e^ siècle. 42

Pages

Coiffures 49
Armes 49
Boucliers 52

Armes pour joutes et tournois 55
Annexe I. Tournoi d'Aire 59
Annexe II. Principales pièces du Musée 65
Table des matières. 67

BIBLIOTHÈQUE D'ART

Nancy, impr. Berger-Levrault

Fig. 43.
Casque à l'antique (milieu du XVIe siècle).

Fig. 44.
Rondache italienne, de la seconde moitié du XVIe siècle, en fer repoussé, ciselé, damasquiné.

Fig. 45.
Rondache italienne, du milieu du XVIe siècle, damasquinée en or.

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT
PARIS, 5–7, RUE DES BEAUX-ARTS — RUE DES GLACIS, 18, NANCY

PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

ORGANISATION ET TACTIQUE DES TROIS ARMES

Artillerie — 1er fascicule

L'Artillerie française au XVIIIe siècle

par le commandant breveté Ernest PICARD et le lieutenant Louis JOUAN, attaché à la section historique. 1906. Un vol. gr. in-8 de 155 pages, br. **3** fr.

Infanterie — 1er fascicule

L'Infanterie au XVIIIe siècle

LA TACTIQUE, par le commandant d'artillerie COLIN, de la section historique. 1907. Un volume grand in-8 de 288 pages, avec 5 planches comprenant 27 croquis, broché . . . . . **6** fr.

Infanterie — 2e fascicule

L'Infanterie au XVIIIe siècle

L'ORGANISATION, par le capitaine d'infanterie BACQUET. 1907. Un volume grand in-8 de 220 pages, broché. . . . . **5** fr.

Cavalerie — 1er fascicule

La Cavalerie de 1740 à 1789

par le lieutenant-colonel breveté Édouard DESBRIÈRE, ancien chef de la section historique, et le capitaine Maurice SAUTAI, attaché à la section historique. 1906. Un volume grand in-8 de 139 pages, avec un plan, broché. . **3** fr.

Cavalerie — 2e fascicule

La Cavalerie pendant la Révolution

(***Du 14 juillet 1789 au 26 juin 1794***) — ***LA CRISE,*** par les mêmes. 1907. Un volume grand in-8 de 442 pages, avec 7 croquis et 8 planches hors texte, broché . . . . . **10** fr.

Cavalerie — 3e fascicule

La Cavalerie pendant la Révolution

LA FIN DE LA CONVENTION (Du 19 juin 1794 au 27 octobre 1795), par les mêmes. 1908. Un volume grand in-8 de 251 pages, avec 20 cartes et croquis, broché . . . . . **6** fr.

Cavalerie — 4e fascicule

La Cavalerie sous le Directoire

par les mêmes. 1910. Un volume grand in-8 de 463 pages, avec 8 cartes et croquis, broché . . . . . **10** fr.

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS, 5–7, RUE DES BEAUX-ARTS — RUE DES GLACIS, 18, NANCY

Catalogue de la Galerie des plans en relief des places fortes. Publication du ministère de la guerre. Service géographique de l'armée. 1900. In-8 . . . . . **75** c.

Le Musée d'artillerie. Historique. Description, par le colonel BERNADAC, conservateur du Musée d'artillerie. 1895-1897. 2 brochures in-8 . . . . . **1** fr. **50**

Grands Artilleurs. *Drouot, Sénarmont, Éblé*, par Maurice GIROD DE L'AIN, chef d'escadron d'artillerie. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1894. Un volume in-8 de 465 pages, avec 4 portraits, broché . . . . . **8** fr.

— **Le Maréchal Valée, 1773-1846,** par le même. Un volume grand in-8 de 500 pages, avec 1 portrait en héliogravure, 2 reproductions de tableaux, 1 plan et 2 cartes en couleurs . . . . . (*Sous presse*)

Les deux Généraux de Sénarmont, par le même. 1891. Un volume grand in-8, avec 2 portraits en héliogravure. . . . . **3** fr. **50**

Le Général Éblé (1758-1812), par le même. 1893. Un volume grand in-8, avec portrait, broché. . . . . **4** fr.

Gribeauval, lieutenant-général des armées du Roy, premier inspecteur général du corps royal de l'artillerie (1715-1789), par le lieutenant-colonel HENNEBERT. 1896. Un volume in-8, broché . . . . . **2** fr. **50**

Gribeauval, premier inspecteur général de l'artillerie (1715-1789), par P. VEYRINES, capitaine d'artillerie. 1889. In-8, avec 3 phototypies, broché. . . **1** fr. **50**

Notice biographique sur Charles Auger, général de division d'artillerie, par GRASSET. 1874. In-8, broché . . . . . **1** fr.

Le Régiment de La Fère et le 1er Régiment d'Artillerie (1670-1900), par H. CORDA, capitaine d'artillerie breveté. Preface du général de division AMOUREL, ancien colonel du 1er régiment. 1906. Un volume grand in-8 de 451 pages, avec 17 planches en couleurs, 6 en noir, 13 croquis et 1 carte, broché . . . . . **20** fr.

12e Régiment d'Artillerie (1834-1890). Historique. Volume in-8, broché. **5** fr.

Récits et Souvenirs pour les Canonniers, rassemblés pour l'éducation morale des hommes. 2e édition. 1896. Volume in-18, cartonné. . . . . **75** c.

Historiques des Corps de troupe de l'Armée française (1569-1900). Publication du ministère de la guerre. Un beau volume grand in-8 de 798 pages, composé de tableaux à livre ouvert à raison d'un tableau par corps, et illustré de 75 gravures dans le texte et de 35 belles planches hors texte en phototypogravure d'après la collection des aquarelles du ministère de la guerre. Couverture illustrée en couleurs de JOB, br. **10** fr. En belle reliure maroquiné plein, plaques spéciales, tête dorée . . . . . **15** fr.

Le Centenaire de Saint-Cyr, 1808-1908. Un volume grand in-8 de 224 pages, avec 20 gravures, 10 planches en noir et 4 planches en couleurs, broché. . . . . **3** fr.

Les Archives de la Guerre, historiques et administratives (1688-1898), par Paul LAURENCIN-CHAPELLE, rédacteur principal aux Archives de la guerre. 1899. 1 volume in-8, illustré de 4 planches et 52 vignettes anciennes en fac-similé, broché **7** fr. **50**

L'Uniforme des chasseurs à pied, par le lieutenant DIETERLEN, du 21e bataillon de chasseurs. 1902. Plaquette en portefeuille grand in-8, avec 11 figures dans le texte et 12 planches en couleurs hors texte. . . . . **5** fr.

Le Corps de santé militaire en France. *Son évolution — Ses campagnes (1708-1882)*, par le Dr BRICE, médecin-major, et le capitaine BOTTET, membre du comité consultatif du Musée de l'armée. Préface de M. le médecin-inspecteur DELORME, directeur du Val-de-Grâce, membre de l'Académie de médecine. 1907. Un vol. gr. in-8 de 461 pages, avec 11 gravures dans le texte, 2 planches en noir et 8 planches d'uniformes en couleurs par A.-L. LA CAULT. Tirage à 500 exemplaires numérotés à la presse, broché . . . **25** fr.

Les Transformations de l'armée française. Essai d'histoire et de critique sur l'état militaire de la France, par le général Ch. THOUMAS. 1887. 2 vol. grand in-8 de 1279 pages, brochés . . . . . **18** fr.

Nancy, impr. Berger-Levrault